



Engagement  
en faveur des droits  
de tenure forestière  
des peuples  
autochtones et des  
communautés locales

RAPPORT ANNUEL 2021-2022

GRUPE DES BAILLEURS DE FONDS POUR LES DROITS DE TENURE FORESTIÈRE



# Sommaire

DÉCLARATION LIMINAIRE .....	3
INTRODUCTION .....	4
ÉTAT DES PROGRÈS PRÉSENTÉ PAR LES PRÉSIDENTS DU GROUPE DES BAILLEURS .....	8
PROGRÈS DES DÉPENSES AU TITRE DE L'ENGAGEMENT: FOURNIR LES 1,7 MILLIARD USD....	11
FAIRE LES CHOSES DIFFÉREMMENT: ÉTUDES DE CAS .....	15
DÉCLARATIONS DES DONATEURS DE L'ENGAGEMENT SUR LES PROGRÈS ET LES DÉFIS.....	37
AUTRES INFORMATIONS .....	54

# Déclaration liminaire



## AVANT-PROPOS DE LORD GOLDSMITH AU NOM DE LA PRÉSIDENTIE DU ROYAUME-UNI DU GROUPE DES BAILLEURS DE FONDS POUR 2022

L'annonce de l'**Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales** lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique en 2021 a été un moment historique. Cet engagement à hauteur de 1,7 milliard de dollars pris par 22 donateurs bilatéraux et philanthropiques est la reconnaissance qu'il est nécessaire d'apporter un plus grand soutien au rôle vital que jouent les communautés forestières dans l'atténuation du changement climatique, la protection des écosystèmes et de la biodiversité, et la prévention de la déforestation.

Un an après l'annonce de l'Engagement, ce premier rapport du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de tenure forestière présente un bilan des progrès réalisés par les donateurs en 2021.

Le rapport décrit la façon dont les donateurs œuvrent ensemble, en concertation avec les associations dirigées par les peuples autochtones et les communautés locales. Grâce aux promesses faites dans le cadre de l'Engagement, les donateurs continueront de développer ces partenariats afin de relever les défis communs, et aborder les changements de plus grande ampleur nécessaires pour accroître les financements destinés aux organismes dirigés par les peuples autochtones et les communautés locales.

Le Royaume-Uni a été fier de présider le Groupe des bailleurs de fonds au cours de 2022, et je tiens à remercier tous les donateurs qui ont souscrit à l'Engagement de leur soutien dans la poursuite de cet objectif. Dans le cadre de notre action pour le climat et la nature, le Royaume-Uni continuera de coopérer avec les autres pour concrétiser les ambitions de l'Engagement jusqu'en 2025 et au-delà.

L'Engagement représente un point de départ important et j'espère qu'il servira de première étape vers l'obtention d'engagements plus ambitieux de la part des gouvernements, des donateurs et d'autres parties prenantes pour faire en sorte que les communautés qui dépendent des forêts et de la nature, qui en sont les gardiennes les plus efficaces, soient dûment reconnues et soutenues.

Le très honorable **Lord Goldsmith** de Richmond Park, Ministre d'État et le Foreign, Commonwealth & Development Office (**FCDO**)



## 01

# Introduction

## POURQUOI IL EST ESSENTIEL DE FAIRE PROGRESSER LA GARANTIE DES DROITS DE TENURE FORESTIÈRE

Quelque 1,6 milliard de personnes vivent à proximité de forêts et dépendent des ressources qu'elles fournissent pour leur subsistance, et on estime que 36 % des forêts encore intactes dans le monde sont situées sur des terres occupées par des peuples autochtones<sup>1</sup>. Pourtant, malgré le rôle important que jouent les peuples autochtones et les communautés locales (ci-après, PACL)<sup>2</sup> dans la protection des forêts et de la nature, seule une faible proportion d'entre elles détient des droits garantis de propriété, de gestion et de contrôle de leurs terres et de leurs ressources. Qui plus est, ces communautés ne reçoivent qu'une part infime de financement climatique : selon les estimations d'un rapport récent, les projets en faveur des droits fonciers et de gestion forestière des PACL ont reçu entre 2011 et 2020 moins de 1% d'assistance officielle au développement au titre de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à celui-ci.<sup>3</sup>

1. Julia Fa et al., "Importance of Indigenous Peoples' Lands for the Conservation of Intact Forest Landscapes," *Frontiers in Ecology and the Environment* 18 no. 3 (avril 2020) : 135-140. <https://esajournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1002/fee.2148>

2. Dans le présent rapport, les PACL désignent les communautés qui s'identifient comme « indigènes » (au sens de la Convention no 169 de l'OIT), ainsi que d'autres communautés locales ne s'auto-identifiant pas comme autochtones mais qui partagent des caractéristiques similaires ou sont elles aussi essentielles pour la gestion durable des terres, y compris des forêts à forte concentration de carbone et des points chauds de la biodiversité. L'Engagement inclut dans cette définition les communautés d'ascendance africaine.

3. Rainforest Foundation Norvège, *Insuffisance des financements sous forme de dons, en faveur des peuples autochtones et des communautés locales pour garantir leurs droits fonciers et de gestion des forêts dans les pays tropicaux (2011-2020)*, Oslo: Rainforest Foundation Norway; 2021. <https://www.regnskog.no/en/news/falling-short>

## L'ENGAGEMENT DE LA COP26 EN FAVEUR DES DROITS DE TENURE FORESTIÈRE DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) qui s'est tenue à Glasgow en 2021, 22 bailleurs de fonds, dont des gouvernements et des organismes philanthropiques privés, ont annoncé l'[Engagement](#) à hauteur de **1,7 milliard USD en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales** dans le but de faire progresser les droits de tenure forestière des PACL.



### **Accroissement du soutien direct aux PACL,**

notamment en faveur du renforcement des capacités, et valorisation des structures de gouvernance collectives et des moyens de subsistance durables; et



### **Activités qui renforcent et protègent les droits fonciers et les droits aux ressources des PACL,**

notamment le soutien en faveur des **réformes du régime foncier forestier et de leur application.**

L'Engagement promet de **mobiliser un soutien accru et plus efficace des bailleurs en faveur des communautés forestières** des pays ayant des forêts tropicales. Il répond à de vieilles revendications des PACL et de la société civile de financements accrus pour le climat afin de soutenir le rôle critique de gardiens des forêts et de la nature que jouent les PACL. Il constitue en outre une reconnaissance des nombreuses difficultés qu'ont les PACL à accéder à ces financements, dont seule une faible fraction leur parvient directement. À travers l'Engagement, les donateurs souhaitent afficher une ambition à plus long terme : parvenir à une meilleure coordination de l'action bilatérale, multilatérale, privée et de celle de la société civile, et renforcer le soutien politique et la capacité à agir des gouvernements. L'Engagement souligne également l'importance de **l'implication et de l'inclusion effectives des PACL** dans la prise de décision et la conception et mise en œuvre des programmes.

L'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales est lié à [l'Engagement mondial de la COP26 en faveur du financement des forêts](#) qui l'encadre ; il est également lié à [l'Engagement en faveur du bassin du Congo](#). Ces trois engagements ont en commun le même souci de protéger les forêts et de reconnaître l'importance des PACL en tant que gardiens de celles-ci.

## COMMENT LES FONDS ENGAGÉS SONT DÉPENSÉS

L'Engagement à hauteur de 1,7 milliard de dollars en faveur des droits de tenure forestière des PACL **n'est pas un nouveau fonds** et il n'existe pas de mécanisme central d'affectation. Les donateurs individuels décident du mode d'affectation et de dépense de leurs contributions à l'Engagement, ainsi que du mode de mise en œuvre d'autres promesses faites dans le cadre de l'Engagement, lequel est composé de **financements affectés et non affectés**. Autrement dit, certains donateurs ont déjà affecté des fonds dont ils avaient annoncé le versement à des projets ou à des canaux de distribution existants, y compris via des appels à propositions ouverts antérieurs à l'Engagement. Ainsi, seule une partie des 1,7 milliard de dollars sera affectée à de nouvelles initiatives, bien que dans certains cas il soit possible d'augmenter le soutien direct en faveur des PACL dans le cadre de projets existants. Ce **changement de pratiques de financement sous forme de dons** est un objectif central de l'Engagement pour la période 2021-2025.

## LE GROUPE DES BAILLEURS DE FONDS POUR LES DROITS DE TENURE FORESTIÈRE

Le [Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de tenure forestière](#) (ci-après, le Groupe des bailleurs) a été créé après la COP26 comme groupe de travail informel des donateurs pour faciliter leur coordination et leur collaboration et concrétiser ainsi les promesses faites dans le cadre de l'Engagement. Il est ouvert à tous les 22 donateurs qui ont souscrit à l'Engagement et aux autres donateurs qui œuvrent à l'avancement des droits de tenure forestière des PACL. L'objet du Groupe est de promouvoir un dialogue plus efficace entre les PACL, les donateurs et les autres parties prenantes afin de favoriser un échange de retours d'expériences sur les progrès de l'Engagement ainsi qu'une collaboration plus étroite. Autre priorité : la redevabilité des promesses faites dans le cadre de l'Engagement,

en partie par le biais du présent rapport annuel. Le Groupe des bailleurs a identifié les missions prioritaires suivantes pour 2022 et au-delà :

- Revoir les financements, les modèles de soutien et les canaux existants pour recenser les mécanismes efficaces permettant d'augmenter les capacités en lien avec l'Engagement ;
- Établir avec les peuples autochtones et les communautés locales un dialogue pérenne pour favoriser une culture constructive de remise en question, de redevabilité et de solutions communes ;
- Élaborer des pratiques et des principes directeurs permettant aux donateurs de faire progresser les promesses faites en vertu de l'Engagement ;
- Faire en sorte que les droits des PACL, mais aussi leur rôle vital de gardiens des forêts, demeurent inscrits au programme mondial, y compris à la COP15 (15e Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique), à la COP27 (27e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, CCNUCC) et aux autres événements mondiaux ; et
- Apporter de la redevabilité et de la transparence à la mise en œuvre de l'Engagement, et notamment par le biais de ce premier rapport annuel.

Le Groupe des bailleurs se réunit chaque trimestre pour faire avancer les promesses de l'Engagement, épaulé par des sous-groupes pour les domaines d'action prioritaire. Le gouvernement du Royaume-Uni assurait la présidence du Groupe des bailleurs en 2022, la Fondation Ford étant affectée à la vice-présidence.

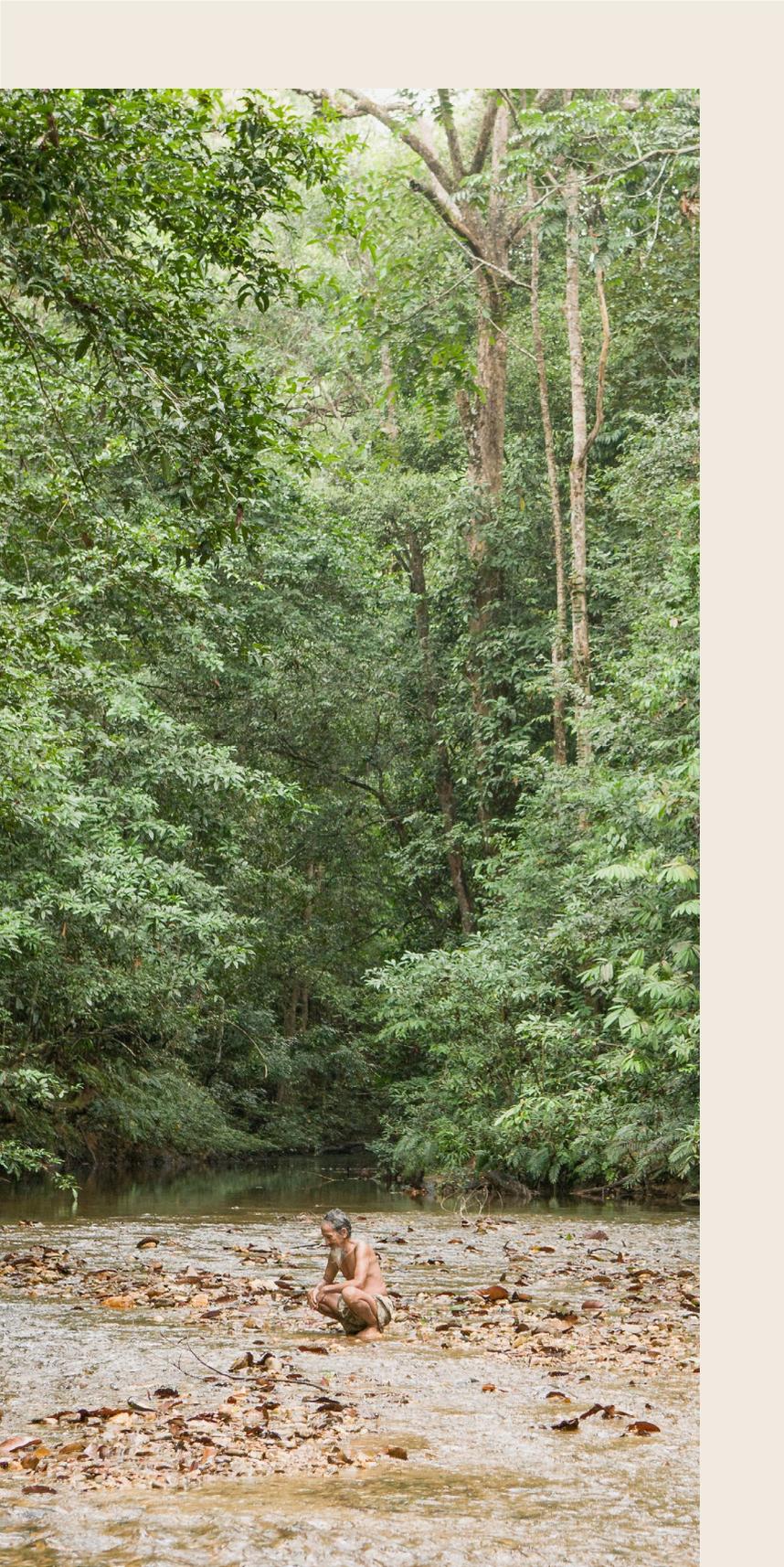


PHOTO: JOEL REDMAN / IF NOT US THEN WHO

## LE PRÉSENT RAPPORT

Ce premier rapport annuel fournit une **mise à jour des progrès des dépenses des donateurs** au cours de la première année de l'Engagement (janvier à décembre 2021). Il comprend les données agrégées de dépenses et d'autres informations sur la façon dont les fonds sont utilisés. Le rapport décrit par ailleurs certains des défis clés à affronter pour réaliser les ambitions de l'Engagement, et identifie notamment les domaines où une plus grande collaboration s'impose entre les donateurs, les dirigeants et les organismes représentant les PACL et les autres parties prenantes.

# 02

## État des progrès présenté par les présidents du Groupe des bailleurs

Il s'agit du premier Rapport annuel du Groupe des bailleurs sur l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des PAFL. Il porte sur la période de janvier à décembre 2021, année de démarrage de cet Engagement quinquennal. Le rapport a pour objet de répondre à deux grandes questions :

Quels progrès les donateurs ont-ils réalisés en 2021 en ce qui concerne leurs engagements financiers, et ces derniers sont-ils en bonne voie ?

Comment les donateurs modifient-ils leurs financements et leurs pratiques opérationnelles pour les adapter aux engagements et objectifs non financiers de l'Engagement ?

## Ainsi, ce rapport annuel apporte-t-il aussi une réponse initiale à la question pressante soulevée par de nombreux dirigeants et organismes représentant les PACL : **où va l'argent de l'Engagement, et quand et comment parviendra-t-il aux communautés sur le terrain ?**

L'Engagement a été conçu sur une période de cinq ans, reconnaissant qu'il faudra du temps pour accroître l'échelle des mécanismes de financement adéquats qui acheminent de manière efficace les ressources vers les PACL et pour induire de véritables changements de pratiques de financement chez les donateurs. Les chiffres de 2021 et les schémas d'affectation couvrant la première année de l'Engagement nous fournissent un important point de comparaison, utile pour suivre les évolutions des affectations et des schémas de financements des donateurs tout au long du cycle de vie de l'Engagement. Pour autant, les donateurs reconnaissent combien il est urgent de soutenir les communautés situées en première ligne des efforts mondiaux de protection des forêts et de la nature, nombreuses à devoir se battre chaque jour pour leur survie. Dans notre dialogue avec les organismes dirigés par les PACL, nous essayons donc de trouver des solutions pouvant être mises en œuvre plus rapidement, mais aussi de découvrir ce qui doit être fait, en parallèle, pour changer le système de financement mondial et améliorer l'accès des PACL au financement climatique.

En 2021, les donateurs qui ont souscrit à l'Engagement ont décaissé ou fourni<sup>4</sup> 321 629 748 USD, soit 19 % des 1,7 milliard USD promis lors de la COP26. Jusqu'ici, la part la plus importante du financement (39 %) est affectée à l'Amérique latine, une

part similaire étant dépensée en projets mondiaux (ou touchant plusieurs régions). Seuls environ 7 % des fonds ont été affectés à l'Asie du Sud-Est, et 16 % à des projets en Afrique. Ce dernier pourcentage pourrait traduire des difficultés de financement et de capacité dans le bassin du Congo, même s'il faudrait plus d'analyses pour déterminer ce qui constituerait un objectif de distribution adéquat, en fonction des besoins<sup>5</sup>.

Si les dépenses de 2021 montrent que nous sommes sur les rails pour tenir les promesses de l'Engagement, nous devons faire davantage pour orienter les fonds plus directement vers les PACL. Un peu plus de 80 % du financement a été affecté au renforcement de la capacité des PACL ou à l'accompagnement de l'action à l'échelon des communautés, contre 5% de financement pour promouvoir un changement systémique par le biais d'une réforme nationale des régimes fonciers ou de tenure forestière. Toutefois, seuls 7 % de la totalité des fonds sont allés directement à des organismes dirigés par des PA ou des CL, tandis qu'environ 50 % ont été distribués via des organisations non gouvernementales internationales (ONG; voir les autres canaux de financement à la Figure 3). Bien qu'une part significative des financements des ONG finisse par être distribuée à des organismes dirigés par des PACL, sous forme d'aide ou de subventions au renforcement des capacités, nous sommes conscients que cette distribution des fonds « initiale » suscitera des

questions et des contestations de la part des PACL. À ce jour, les financements indirects par le biais d'intermédiaires ont souvent été le seul moyen pour les donateurs d'apporter leur soutien aux PACL dans beaucoup de pays, compte tenu des difficultés administratives et pratiques à financer les organisations communautaires directement. Pour atteindre l'objectif de l'Engagement d'augmenter les financements « directs » et soutenir les PACL, il faudra que les donateurs s'impliquent et investissent davantage dans les mécanismes de financement dirigés ou régis par les PACL, afin de pouvoir réellement canaliser leur soutien vers les communautés forestières (comme indiqué dans la [Vision Shandia de l'Alliance globale des collectivités territoriales](#)). Certains donateurs qui ont souscrit à l'Engagement soutiennent de tels fonds depuis de nombreuses années, et le Groupe des bailleurs étudie actuellement comment mieux soutenir collectivement ces instruments au cours de la période de l'Engagement. Au fur et à mesure que se développent les mécanismes de financement dirigés par les PACL, nous prévoyons une hausse progressive des financements à destination de fonds nationaux et régionaux.

Mais cela prendra du temps. Les donateurs considèrent encore que les mécanismes de financement indirect appropriés et le soutien à des intermédiaires ou à des organismes de « solidarité » compétents ont un rôle complémentaire à jouer pour renforcer les capacités et rendre ce soutien accessible à plus de communautés, y compris à celles qui n'appartiennent pas à des associations nationales ou régionales. Les exemples décrits aux chapitres 4 et 5 du rapport montrent ce qui est possible et présentent certains des modèles ou parcours permettant d'atteindre l'échelle requise au cours des quatre prochaines années.

4. La plupart des donateurs ont fait état des fonds qui ont été « décaissés » au cours de la période de référence. Toutefois, certains donateurs ne peuvent déclarer que les fonds qui ont été affectés ou qui ont fait l'objet d'un engagement ferme d'affectation à un projet spécifique durant la période de référence. Ainsi, les ressources financières totales fournies pendant cette période comprennent des engagements fermes de ce type, lesquels représentent environ un quart du total.

5. Pour la plupart des donateurs bilatéraux, leur contribution à l'Engagement en faveur des droits fonciers des PACL représentera une part de leur contribution à l'Engagement mondial en faveur du financement des forêts. Au regard du rôle important des PACL en tant que gardiens des forêts et de la nature dans l'ensemble du bassin du Congo, il existe une complémentarité entre l'Engagement en faveur des PACL et l'Engagement en faveur du bassin du Congo, et certains financements bilatéraux sous forme de dons seront enregistrés sous ces deux engagements.

Une autre priorité qui découle de l'Engagement est l'amélioration de la coordination des donateurs en tant que plateforme pour rendre plus efficaces les pratiques, la redevabilité et le dialogue avec les PACL. Ceci est particulièrement important, car beaucoup des défis décrits dans la [Déclaration commune des donateurs ayant souscrit à l'Engagement](#) exigent une action coordonnée de la part de nombreuses parties prenantes. Le Groupe des bailleurs a, pour la première fois, réuni des donateurs privés et bilatéraux agissant ensemble en faveur de la garantie des droits fonciers et du gardiennage des forêts. Il offre l'occasion aux bailleurs de fonds, avec des modèles financiers et institutionnels très différents, de conjuguer leurs efforts pour trouver de nouveaux moyens d'accroître leur soutien aux associations de PACL. Ce forum a en outre permis au Groupe des bailleurs d'établir un dialogue plus structuré avec les dirigeants de PACL, par exemple avec les membres de l'Alliance globale des collectivités territoriales. Ce dialogue permanent a pour objet de créer un espace où les donateurs puissent écouter ce qu'ont à dire les organismes dirigés par les PACL et s'instruire auprès d'eux afin d'informer leurs pratiques collectives et individuelles. Nous nous rendons compte que le changement

résultant de ces discussions s'opère parfois à une lenteur frustrante: faire évoluer les pratiques ou les conditions de financement des donateurs est un lent processus, et accroître la capacité des organismes dirigés par les PACL à accéder aux financements sous forme de dons prend aussi du temps. Les donateurs qui ont souscrit à l'Engagement sont néanmoins déterminés à continuer d'élargir le dialogue avec les PACL de tous les pays ayant des forêts tropicales, pour trouver ensemble des solutions pratiques.

Nous sommes également heureux d'accueillir trois nouveaux donateurs dans le Groupe des bailleurs: le Wellspring Philanthropic Fund, ainsi que deux membres du Protecting our Planet Challenge – la Fondation Bobolink et le Fonds international de conservation du Canada. Cela démontre comment un nombre croissant de donateurs collaborent pour mettre en œuvre et élargir dans les années à venir les promesses de l'Engagement.

Ayant présidé le Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de tenure forestière en 2022, le Royaume-Uni est heureux de passer le relais de cette présidence à la Fondation Ford pour 2023, la Norvège étant affectée à la vice-présidence.



PRÉSIDENTIE DU GOUVERNEMENT DU ROYAUME-UNI



FORD FOUNDATION

VICE-PRÉSIDENTIE DE LA FONDATION FORD



PHOTO: JOEL REDMAN / IF NOT US THEN WHO

# 03

## Progrès des dépenses au titre de l'engagement: Fournir les 1,7 milliard USD

Dans cette section, nous présentons en détail les décaissements ou fonds versés<sup>6</sup> par rapport à l'Engagement pour l'année civile 2021.

### MÉTHODOLOGIE

Afin de suivre les progrès financiers relatifs à l'Engagement, chaque donateur a soumis au président du Groupe des bailleurs une déclaration annuelle pour l'année civile 2021. Les donateurs ont calculé leurs décaissements<sup>6</sup> selon leurs propres systèmes de diffusion des données. Les donateurs ont soumis les données, si possible, sur le montant de financement total avec une répartition par géographie, domaine thématique primaire et mécanismes de financement. Conformément aux déclarations faites à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et à la CCNUCC, les dons en faveur de l'Engagement ont été communiqués dans la monnaie de chaque donateur et convertis en dollars des États-Unis (USD) en utilisant le taux de conversion moyen annuel de l'OCDE.

6. Comme nous l'avons noté plus haut, la plupart des donateurs ont déclaré les fonds « décaissés » au cours de la période de référence, nous avons donc employé ce terme dans toute cette section. Or, certains donateurs ne peuvent déclarer que les fonds ayant fait l'objet d'un « engagement ferme » d'affectation à un projet spécifique durant la période de référence ; par conséquent, les totaux comprennent des décaissements et des engagements fermes de ce type.



PHOTO: JOEL REDMAN / IF NOT US THEN WHO

Bien que distinct de l'[Engagement mondial en faveur du financement des forêts](#) (Global Forest Finance Pledge ou GFFP) et de l'Engagement en faveur du bassin du Congo, l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des PACL est lié à ceux-ci. Différents types de donateurs contribuent à différents engagements : le GFFP n'implique que des donateurs [bilatéraux](#), tandis que l'Engagement en faveur des PACL et celui en faveur du bassin du Congo comprennent donateurs bilatéraux et organisations caritatives. Lorsque des financements sous forme de dons

engagés dans le cadre du GFFP contribuent aussi aux objectifs de l'Engagement en faveur des PACL et/ou de l'Engagement en faveur du bassin du Congo, ces fonds peuvent être déclarés au titre des trois engagements.

Le **tableau 1** présente les décaissements<sup>6</sup> ventilés par donateurs bilatéraux et donateurs privés pour 2021. Le total des décaissements<sup>6</sup> en 2021 approchait les 322 millions USD, soit un peu moins d'un cinquième de l'engagement total après la première des cinq années.

TABLEAU 1

**TABLEAU 1 : DÉCAISSEMENTS AU TITRE DE L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS DE TENURE FORESTIÈRE DES PACL POUR 2021 (EN USD)**

Total des décaissements <sup>6</sup> des donateurs bilatéraux <sup>7</sup>	\$179,288,205
Total des décaissements des donateurs privés	\$142,341,542
<b>Total cumulé</b>	<b>\$321,629,748</b>
Pourcentage du total (1,7 Mrd USD) engagé	19%

6. Comme nous l'avons noté plus haut, la plupart des donateurs ont déclaré les fonds « décaissés » au cours de la période de référence, nous avons donc employé ce terme dans toute cette section. Or, certains donateurs ne peuvent déclarer que les fonds ayant fait l'objet d'un engagement ferme d'affectation à un projet spécifique durant la période de référence ; par conséquent, les totaux comprennent des décaissements et des engagements fermes de ce type.

7. Le terme « bilatéraux » est employé à propos des gouvernements donateurs, et pour certains d'entre eux les décaissements peuvent comprendre une part de financements multilatéraux.

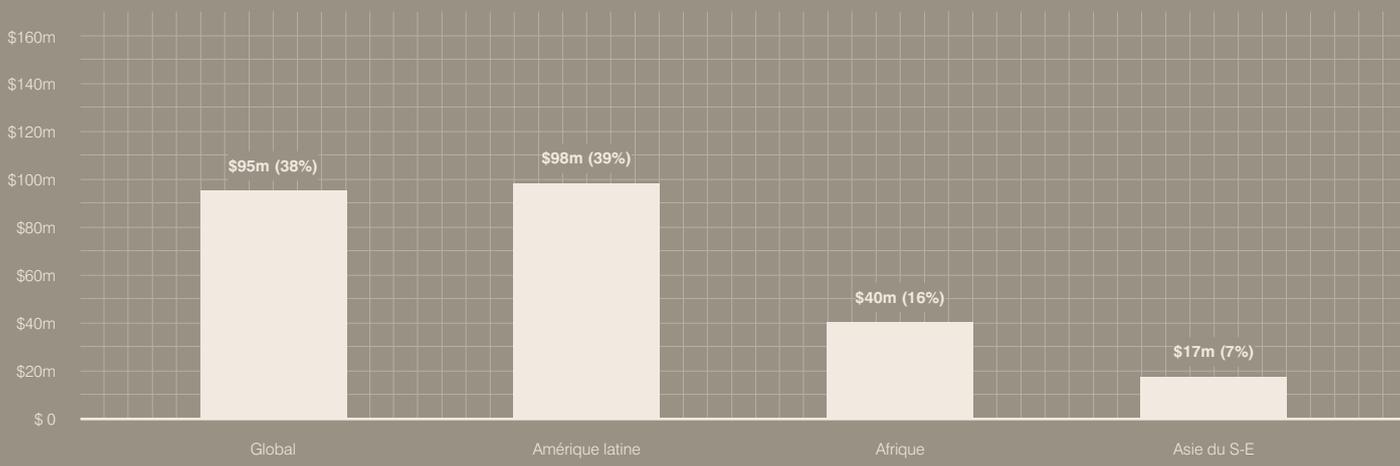
## VENTILATION DES DONNÉES

Le graphique ci-dessous illustre le total des décaissements ou financements versés en 2021 ventilés par région géographique, domaine thématique et mécanismes de financement<sup>8</sup>. **La figure 1** présente la répartition géographique des décaissements<sup>6</sup> au titre de l'Engagement en 2021. Ont été inscrits sous la rubrique «Global» les financements sous forme de dons qui soutenaient des programmes mondiaux, sans orientation géographique spécifique, ou les projets multinationaux pour lesquels il était impossible de déterminer la région principale.

Afin de nous aider à mieux comprendre à quoi sont consacrés ces fonds, nous avons par ailleurs invité les donateurs qui ont souscrit à l'Engagement à ventiler leurs décaissements<sup>9</sup> selon cinq catégories thématiques. Celles-ci correspondent en gros aux paramètres de dépenses exposés dans la Déclaration de l'Engagement. Pour ce premier cycle de communication, nous avons demandé aux donateurs d'affecter chaque initiative ou projet financé à l'une des catégories suivantes :

- Soutien aux communautés locales pour cartographier, documenter et enregistrer leurs droits fonciers et établir ou renforcer les structures de gouvernance s'y rapportant
- Soutien aux processus nationaux de réforme des régimes fonciers et de tenure forestière qui aident à garantir les droits des PACL
- Autre soutien pour développer et renforcer la capacité des groupes ou organismes représentant les PACL à protéger leurs droits et à gérer de manière durable les ressources naturelles
- Soutien technique aux communautés pour favoriser une gestion forestière collective et des moyens de subsistance durables
- Autre

FIGURE 1 : GÉOGRAPHIQUE, 2021, EN USD

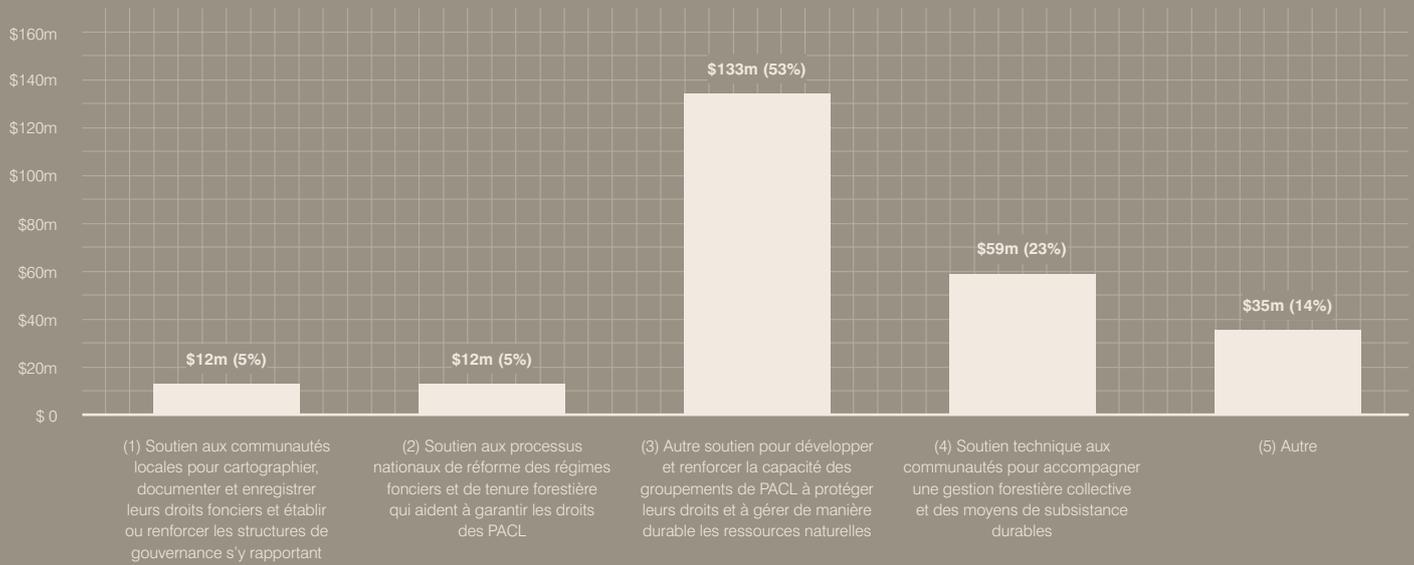


8. L'analyse ventilée n'inclut pas tous les décaissements des donateurs pour 2021, car certains n'ont pas été en mesure de nous fournir cette décomposition.

9. Cela comprend une part de financement qui a été « engagée fermement » en faveur d'un projet précis durant la période de référence.

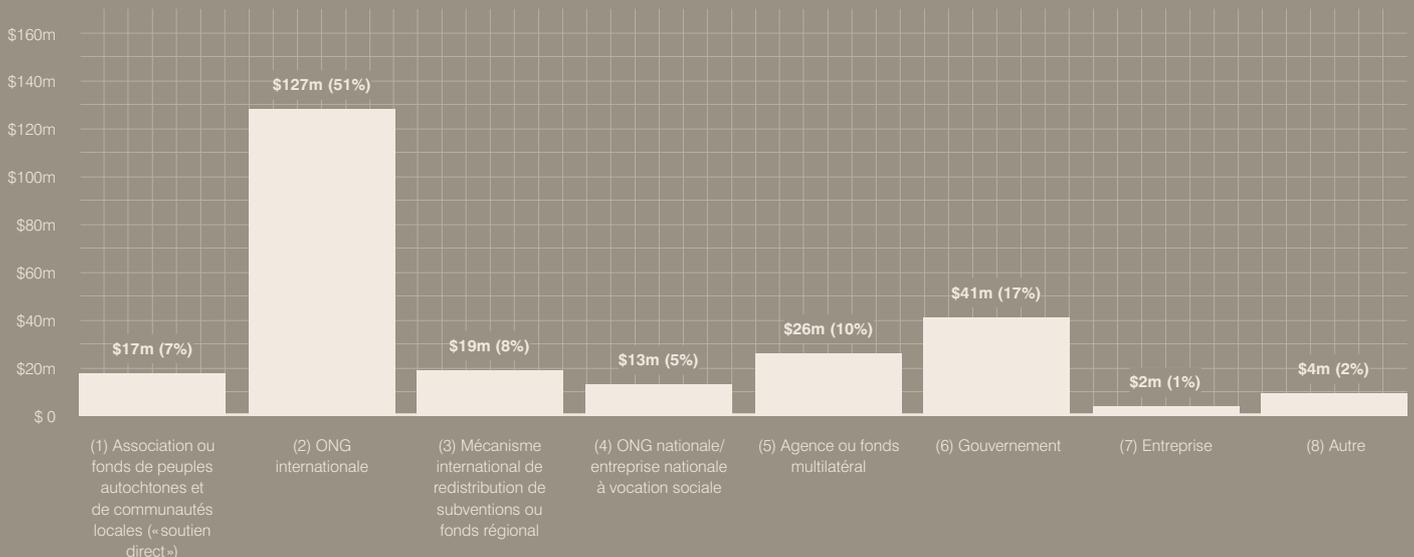
La figure 2 présente la ventilation des décaissements<sup>9</sup> des donateurs en 2021 selon ces catégories. À la suite du présent rapport, le Groupe des bailleurs examinera ces domaines thématiques primaires et les modifiera éventuellement pour les rapports futurs.

FIGURE 2: PRIMARY THEMATIC AREA, 2021



Enfin, il est important de comprendre les canaux de financement qu'utilisent les donateurs pour aider les PACL à garantir leurs droits fonciers et renforcer les capacités de leurs organisations. Pour évaluer ces modes de financement, les donateurs ont fourni leurs décaissements<sup>10</sup> ventilés selon les huit canaux présentés à la figure 3. Comme nous l'avons noté plus haut, plus de la moitié des fonds de 2021 ont été distribués par le biais d'ONG internationales, seuls 7 % allant directement des donateurs aux PACL.

FIGURE 3 : CANAL DE FINANCEMENT, 2021, USD



10. Ils comprennent une part de financement qui a été «engagée fermement» en faveur d'un projet précis durant la période de référence.

# 04

## Faire les choses différemment: Études de cas

Dans les études de cas suivantes sont présentés des exemples de programmes et de projets que les donateurs soutiennent dans le cadre de l'Engagement. Ces exemples soulignent en particulier les domaines où l'Engagement doit accroître – et il continuera de le faire – les niveaux de financement direct parvenant aux organismes dirigés par les PACL. Il s'agit notamment de soutenir l'augmentation de la capacité des organismes dirigés par les PACL à absorber les financements directs, de soutenir les fonds gérés localement et de développer des mécanismes de financement plus efficaces pour canaliser le soutien vers les PACL. On notera que ces études de cas partagées par les donateurs qui ont souscrit à l'Engagement sont des exemples tirés d'éventails plus larges de coopération et d'aide en faveur des PACL.

Les études de cas ci-dessous sont des exemples fournis par certains membres du Protecting Our Planet (POP) Challenge, mais elles ne couvrent pas l'intégralité des missions des organisations membres.

# Children's Investment Fund Foundation (CIFF)

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

En 2021, le **CIFF** a apporté des fonds à la fondation régionale de redistribution de subventions **iCS (Instituto Clima e Sociedade)** en faveur d'activités en cours liées aux PACL. Ces activités portaient notamment sur le renforcement de la défense des territoires des PACL, l'investissement dans des programmes de bourses et autres activités visant à renforcer la capacité des mouvements pilotés par les PACL, et la stimulation de modèles économiques dirigés par les PACL susceptibles de fournir des schémas directeurs de croissance durable en Amazonie.

Principale innovation du CIFF en 2021 : le financement de **stratégies juridiques**. Nous avons apporté des fonds à la Fondation FILE pour les contentieux touchant l'utilisation des terres, en faveur notamment de la défense des droits des PACL – principalement au Brésil et au Pérou.

Souvent, l'action en justice financée par des dons constitue un processus descendant, selon lequel les bailleurs de fonds œuvrent avec leurs partenaires à la cocréation de stratégies juridiques. Les besoins des demandeurs viennent après. Or dans ce cas, nous savions qu'il fallait renverser le processus. Nous souhaitons faire en sorte que **les communautés soient dotées des moyens d'introduire un contentieux et de le façonner comme elles l'entendaient**. Notre financement subventionnait **un programme**

**de bourses d'études destiné à des juristes autochtones**, afin que les communautés soient plus à même de porter en justice les affaires qu'elles souhaitent. Il soutenait en outre le développement d'un **réseau d'avocats de PACL à travers la région** permettant à ceux-ci de collaborer sur les interventions en justice, de les coordonner et les classer par ordre de priorité. Bien entendu, des fonds ont également été affectés au développement des affaires.

# Christensen Fund

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

Le [Christensen Fund](#) met en lumière son financement de deux subventions d'un montant total de 631 000 USD à l'[Instituto Mexicano para el Desarrollo Comunitario, A.C. \(IMDEC\)](#) pour établir et consolider le [Fondo Defensores](#) en tant que fonds de défense et centre de ressources régional (Amérique latine et Caraïbes) pour la protection territoriale autochtone et les droits des peuples autochtones. À ce jour, ce financement a beaucoup contribué à rendre durable et à renforcer les **processus globaux de défense territoriale** autochtone, les défenseurs des droits autochtones, et le mouvement des autochtones dans leur lutte pour leurs droits collectifs, leur droit de sauvegarde de leurs territoires, et leur droit à la dignité et à l'autodétermination.

Fondo Defensores s'emploie à résoudre les difficultés rencontrées par les peuples et communautés autochtones pour défendre leurs droits et leurs territoires au Mexique : il fournit par exemple un soutien souple et rapide aux défenseurs de territoires qui sont menacés ou qui vivent des situations de criminalisation, et obtient un **soutien direct en faveur des peuples et des communautés autochtones locaux** qui font des propositions inédites et créatives.

Grâce aux subventions du Christensen Fund, Fondo Defensores continue à proposer des ressources stratégiques souples qui améliorent l'action de plaider et contribuent à renforcer le pouvoir collectif des communautés autochtones, et aide à développer l'autodétermination chez les peuples autochtones par le biais de mécanismes de prise de décision participatifs.

# Fondation David et Lucile Packard

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

Le soutien de la [Fondation Packard](#) en faveur de l'Engagement privilégie deux domaines d'action. Premièrement, la Fondation Packard a versé 5 millions USD à la [Climate and Land Use Alliance \(CLUA\)](#) pour créer et développer des **fonds en faveur des PACL gérés localement**. La CLUA a identifié et élabore actuellement des propositions visant à soutenir plus de 15 fonds et organisations qui apportent un **soutien financier direct aux associations de PACL**. Certaines subventions financent de nouveaux fonds au titre de la conception institutionnelle et programmatique ainsi que du soutien technique en faveur des aspects juridiques, administratifs et de gestion financière de la conception et de la gestion du fonds. Il s'agit notamment de fonds gérés par les PACL, le [Fonds territorial mésoaméricain](#) et le [Fonds AMAN- Walhi-KPA pour les PACL](#) en Indonésie. La CLUA aide également des **fonds locaux déjà établis** à renforcer leur institution, surtout en matière de gestion financière, respect de la législation, suivi et évaluation, et communications. Ce portefeuille comprendra le Fonds DEMA au Brésil, qui soutient la **démarcation et la délivrance de titres fonciers** des terres Quilombola de Pará, et Yayasan BaKTI, Gemawan, et Komunitas Konservasi Indonesia Warsi en Indonésie, qui visent à accroître leur **capacité à augmenter l'octroi de subventions** à des PACL et ONG locales.

Deuxièmement, la Fondation Packard a versé à la CLUA 2,5 millions USD de fonds alignés sur l'Engagement en faveur des PACL pour la redistribution de subventions axées sur une action menée au croisement des marchés du carbone et des peuples autochtones et communautés locales. L'un des axes de travail est d'apporter des ressources pour permettre aux organismes de PACL de déterminer s'ils souhaitent ou non participer aux marchés du carbone, et de contribuer à veiller à des résultats équitables qu'ils y participent ou non. La CLUA a créé un **fonds de préparation** pour faciliter l'assistance technique, la participation des parties prenantes et les ressources de renforcement des capacités tant en faveur des PACL que des juridictions du Sud. Le fonds a pour objet de veiller à ce que tout programme impliquant les marchés du carbone soit construit **sur des accords communs concernant les droits et les avantages entre juridictions et PACL**, dans le plein respect du processus applicable, y compris du consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ).

# Fondation Ford

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

Les 100 millions USD qu'a engagés la [Fondation Ford](#) au titre de l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des PACL proviennent de trois sources: (1) notre [Obligation sociale](#) de soutenir la stabilité et la résilience à long terme du secteur de la justice sociale dans le sillage de la COVID-19; (2) le prolongement de notre programme [Building Institutions and Networks \(BUILD\)](#) qui offre un financement quinquennal souple et un soutien au renforcement des institutions; et (3) un budget annuel pour l'octroi de subventions en faveur des [ressources naturelles et de la lutte contre le changement climatique](#) et d'autres programmes.

En 2021, la Fondation Ford a consacré près de 50 millions USD à la réalisation des objectifs de l'Engagement en faveur des PACL. Ces subventions ont financé des actions visant à :

- Soutenir **la création de mécanismes inédits pour canaliser les fonds** vers des organismes représentant les PACL, via notamment le Fonds brésilien pour les droits de l'homme, Oxfam et le Fonds indonésien pour l'environnement.
- Soutenir les partenaires œuvrant au renforcement des moyens de **protection pour les défenseurs de la terre et de l'environnement et à l'amélioration de la surveillance et de la défense territoriales**.
- Contribuer à accroître la capacité des organismes représentant les PACL à s'impliquer dans le **plaidoyer et les communications stratégiques** aux niveaux national et international et à élargir la mobilisation médiatique autour de l'importance de la reconnaissance des droits.
- Aider les partenaires à accroître la **participation et le pouvoir des femmes** dans les prises de décisions collectives sur la gestion des ressources naturelles.
- Consulter la liste de toutes les subventions de Ford conformes à l'Engagement octroyées entre janvier 2021 et juin 2022 sur notre [site web ici](#).

# Allemagne

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

La coopération au développement allemande collabore activement depuis les années 1980 avec les peuples autochtones et leurs organisations, surtout en Amérique latine, dans le cadre de la coopération bilatérale, régionale et multilatérale dans des secteurs comme l'éducation, la santé, l'agriculture, la foresterie et la gouvernance. L'aide financière et technique destinée aux PACL et à leurs organisations s'inscrit d'habitude dans des programmes plus larges orientés vers les réformes de politique.

À titre d'exemple récent de soutien direct à une organisation autochtone, le [ministère de la Coopération économique et du Développement \(BMZ\)](#) a été en 2021 le premier donateur gouvernemental à soutenir la première organisation mondiale de plaidoyer dirigée par des autochtones, [Indigenous Peoples Rights International](#) (IPRI). Le soutien de l'Allemagne a non seulement été financier, mais aussi stratégique (dans le cadre du Groupe consultatif international d'IPRI) et politique (représentant d'IPRI intervenant à des événements parallèles lors de conférences internationales, par exemple).

Fondé en 2020 à l'initiative du Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, IPRI a pour vocation de **combattre la criminalisation et l'impunité des violations des droits de l'homme** contre les peuples autochtones. L'Allemagne a accompagné le développement de la **capacité organisationnelle** d'IPRI, par exemple en matière de sécurité numérique, gestion des bases de données et administration des subventions de donateurs. Grâce à l'appui de l'Allemagne, IPRI a amélioré la capacité des organisations autochtones nationales à **répondre aux conditions financières et d'admissibilité pour bénéficier de subventions directes**.

# Fondation Good Energies

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

[Good Energies](#) accompagne le **développement des moyens de subsistance** des peuples autochtones dans les zones forestières du Brésil. Avec le concours de l'[Instituto Socioambiental](#), des réseaux de collecteurs de graines rassemblent des communautés locales et autochtones pour recueillir et commercialiser diverses espèces de graines d'arbres indigènes pour la reforestation à grande échelle de l'Amazonie, du Cerrado et de la Forêt atlantique. Reposant sur des savoirs autochtones, une «muvuca», mélange unique de graines d'arbres indigènes, est élaborée pour chacun des sites précis de restauration, en tenant compte des sols et du climat locaux et des priorités des propriétaires terriens. Dans le Mato Grosso, le [Réseau d'ensemencement Xingu](#) compte plus de 560 cueilleurs, qui ensemble forment 25 groupes de cueillette, répartis sur trois territoires

autochtones, 21 municipalités et 16 exploitations agricoles familiales. Sur cette main-d'œuvre, 65 % sont des femmes. Au fil de son histoire, le Réseau d'ensemencement Xingu a collecté plus de 220 espèces de graines différentes, permettant d'engranger plus de 700 000 USD de revenus locaux, **donnant ainsi davantage d'autonomie financière aux femmes autochtones** dans toute la région. Ensemble, les groupes du réseau ont vendu plus de 294 tonnes de muvuca, qui ont été semées directement dans le sol, faisant pousser quelque 25 millions d'arbres sur 7 400 hectares de terres auparavant dégradées, terres qui sont désormais des forêts. En août 2022, le Réseau d'ensemencement Xingu a été sélectionné comme l'un des 10 lauréats du [Prix Équateur 2022](#), qui met en lumière des solutions autochtones et locales pour l'humanité et la planète.

# Pays-Bas

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

En 2021, dans le cadre de leur politique internationale en matière de forêts, les [Pays-Bas](#) ont investi 10 427 690 EUR dans des activités visant à **renforcer et développer les capacités des groupes représentant les PACL** à protéger leurs droits et à gérer de manière durable les ressources naturelles.

Le programme Forest for a Just Future de la [Green Livelihoods Alliance \(GLA\)](#) constitue une activité centrale soutenue par les Pays-Bas; il a pour objet de renforcer la gouvernance des PACL en matière d'accroissement des zones forestières. Par exemple, grâce au programme pour la foresterie sociale en Indonésie, la GLA aide les communautés à **protéger leurs droits** de gestion durable des forêts. Par le biais de l'organisation indonésienne Warsi, les collectivités locales sont aidées à acquérir des licences et à exploiter leurs terres, de telle manière que la forêt est préservée et la communauté reçoit en retour un revenu.

Dans le cadre de ce même programme Forest for a Just Future, les Pays-Bas ont également épaulé le développement au Liberia du Sustainable Development Institute (SDI) qui aide la communauté Manoah à protéger et à renforcer ses droits coutumiers collectifs aux terres communautaires et aux ressources naturelles en **formalisant ses zones de terres coutumières**. Ce processus est principalement guidé par des membres de la communauté avec le concours d'animateurs communautaires recrutés et formés par le SDI.

# Norvège

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

La contribution [norvégienne](#) de [150 millions USD]<sup>11</sup> représente une hausse de 50 % par rapport aux 100 millions USD engagés en faveur du soutien aux PACL pour la période 2016-2020. Ce soutien norvégien passe par quatre grands canaux :

- Le Programme de soutien de la société civile de l'Initiative norvégienne internationale pour le climat et la forêt (2021-2025), qui a une catégorie spéciale réservée aux droits des PACL dans les pays ayant des forêts tropicales. Le Programme prévoit des subventions quinquennales destinées à l'AMAN, l'Alliance des peuples autochtones de l'Archipel, au Samdhana Institute et à la Comissão Pró-Índio do Acre. Se reporter à notre [site web](#) pour plus d'informations.
- Le [Programme pour les peuples autochtones au Brésil](#) dont la mission, depuis 39 ans, consiste à soutenir et renforcer les capacités des organisations autochtones du Brésil afin qu'elles puissent défendre leurs droits territoriaux et plaider leur cause. La Norvège souhaite accroître son **soutien direct** aux organisations autochtones et a engagé une stratégie pour développer et mettre en œuvre des **mécanismes de financement régionaux gérés par les peuples autochtones et pour eux**. Il s'agit notamment d'alimenter en capital

d'amorçage des fonds autochtones tels que Fundo Podáali et [Fundo Rio Negro](#).

- Des lignes budgétaires spéciales affectées à des programmes bilatéraux avec des pays ayant des forêts tropicales, par exemple la [Colombie](#), le [Pérou](#), et l'[Équateur](#).
- Des plateformes internationales et une action de plaidoyer visant à [garantir les droits fonciers](#) et à renforcer la participation des autochtones aux processus mondiaux qui mettent en lumière les contributions des peuples autochtones à la recherche de solutions pour lutter contre la crise du climat et de la nature, telles que la Plateforme [Communautés locales et peuples autochtones](#) de la CCNUCC. Autre priorité: documenter les résultats de nos efforts au moyen d'une [recherche comparative mondiale](#).

L'accompagnement dans le long terme, la prévisibilité et les approches innovantes sont les principes clés de notre soutien. La Norvège insiste sur le rôle de gardiens des forêts que jouent les PACL dans son dialogue politique avec les pays dotés de forêts tropicales, avec les banques multilatérales de développement, et comme l'un des principaux bailleurs de fonds axés sur les résultats pour la plateforme REDD+ (Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts).

11. Au taux de change USD-NOK applicable au moment de l'Engagement.



# Fondation Oak

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

La [Fondation Oak](#) a fourni à la [Facilité internationale pour les régimes fonciers et de tenure forestière](#) (Facilité pour les régimes fonciers) une subvention de 5 millions USD pour soutenir la garantie des droits fonciers et les initiatives de gouvernance territoriale des peuples autochtones dans la région amazonienne, et plus précisément au Brésil, au Pérou, en Bolivie et en Équateur, ainsi que pour renforcer leur capacité organisationnelle à répondre à la demande. La Facilité pour les régimes fonciers est le premier et l'unique mécanisme financier international qui privilégie exclusivement le partenariat avec les PACL pour garantir leurs droits fonciers et forestiers.

Ce soutien impliquera que la Facilité pour les régimes fonciers conduise des consultations poussées et formelles avec les groupements de peuples autochtones et leurs homologues au sein des gouvernements afin de rechercher des mécanismes pour améliorer la sécurité des droits fonciers communaux, déterminer des systèmes de cogestion ou établir des accords de gestion forestière communautaires.

D'ici juillet 2026, les organisations autochtones et locales comme la Facilité pour les régimes fonciers auront la capacité organisationnelle de soutenir un éventail national et international de projets et de partenaires liés à la gouvernance foncière pour au moins 10 organismes de PACL d'ascendance africaine/Quilombola d'Amazonie.

# Sobrato

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

En 2021, [Sobrato Philanthropies](#) a commencé à apporter des fonds pour la [Facilité pour les régimes fonciers](#), et son mécanisme financier international inédit s'est engagé à nouer des partenariats avec les PACL pour défendre leurs droits fonciers et de tenure forestière. Au cours de leur subvention biennale, la Facilité pour les régimes fonciers s'associera à six alliances rurales nationales ou régionales regroupant des citoyens ordinaires représentant des peuples autochtones ou des Afrodescendants. Ces partenariats sont avec l'Alliance des peuples autochtones de l'Archipel indonésien (AMAN), l'Agence d'enregistrement foncier pour les territoires autochtones (BRWA), et le Forum de coopération Papua NGO (FOKER) en Indonésie; le Processus des communautés noires et la Commission nationale des peuples autochtones (CNTI) en Colombie, et une alliance autochtone dans l'Amazonie péruvienne. Ces groupes représentent des milliers de communautés qui gèrent des dizaines de millions d'hectares de forêts tropicales humides riches en carbone et en biodiversité dans l'Amazonie, le Choco, en Papouasie et ailleurs.

Parmi les activités de ces projets, notons la **cartographie participative**, la préparation de **revendications territoriales collectives**, les «plans de vie», les plans de gestion, et la collaboration avec les organismes publics pour traiter ces revendications et préparer les règlements applicables. Si en Colombie cela relève en général de l'Agence nationale des affaires foncières (ANT), en Indonésie et au Pérou les gouvernements provinciaux et/ou régionaux ont un rôle essentiel. Les projets apportent également leur soutien aux autorités traditionnelles, aux collectifs de femmes, et à la mobilisation de la jeunesse, ainsi qu'à la formation et aux échanges de connaissances afin d'améliorer les **compétences techniques et l'administration financière** des partenaires.

# Royaume-Uni

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

Grâce à son programme en faveur des forêts en Colombie, [Territorios Forestales Sostenibles \(TEFOS\)](#) le Royaume-Uni accompagne la mise en œuvre d'un **régime d'enregistrement foncier** modernisé pour les PACL, lequel recouvre les principaux points chauds de déforestation sur 20 millions d'hectares (97 % de ces terres appartiennent légalement aux peuples autochtones). Le Royaume-Uni a en outre été le premier donateur dans l'histoire de la Colombie à participer à une procédure de consentement préalable et à financer cette procédure entre les principales organisations autochtones et le gouvernement colombien, dans le but de convenir d'un **cadre contraignant accordant aux peuples autochtones des protections légales et une appropriation accrue** du processus lié à leurs droits fonciers.

Le programme [Forest Governance, Markets and Climate \(FGMC\)](#) a pour mission de susciter des réformes de la gouvernance et des marchés qui réduisent l'exploitation illégale des ressources forestières et bénéficient aux populations et aux communautés qui dépendent des forêts pour vivre. Par le biais de ce programme, le Royaume-Uni favorise l'**amélioration des moyens de subsistance grâce aux entreprises de foresterie communautaire** en Indonésie. Le programme de foresterie multipartite de phase 4, ou [Multi-Stakeholder Forestry Programme Phase](#)

[4 \(MFP4\)](#) cherche à accroître la valeur économique produite par les communautés à partir de la gestion de forêts saines, sur pied. MFP4 s'y est employé en promouvant l'entreprise et le commerce avec les communautés dépendantes des forêts qui produisent des biens et rendent des services qui maintiennent les forêts en bonne santé. Des modèles économiques régénérateurs sur le plan environnemental et socialement inclusifs sont sélectionnés pour veiller à la gestion durable des forêts et fournir aux communautés qui vivent le plus près des zones forestières des moyens de subsistance avantageux. Le programme a ainsi soutenu les **entreprises communautaires** pour tout un éventail de produits et de denrées, y compris la production de bambou, le bois certifié ainsi que la récolte et la transformation d'aliments sauvages, huiles essentielles et épices. Le modèle du projet fonctionne avec les « acteurs de l'accès aux marchés », entreprises qui existent déjà, qui ont des liens établis et sont capables de mettre les communautés directement en relation avec des marchés lucratifs pour leurs produits, éliminant ainsi les nombreux intermédiaires impliqués dans les chaînes de valeur traditionnelles. À ce jour, environ 2 000 individus ont bénéficié de sept sites différents couvrant quelque 56 000 hectares de forêt (dont environ 17 000 hectares sont des forêts primaires). Dans plusieurs de ces sites, on a observé que les revenus des ménages se sont améliorés en moyenne de plus de 50 %.

Grâce au programme FGMC, le Royaume-Uni a par ailleurs soutenu les travaux de Client Earth au Liberia à la suite de l'adoption de la loi sur les droits communautaires en 2009. Cette législation a offert aux communautés rurales qui dépendent de la forêt de nouvelles perspectives pour garantir leurs droits de gestion et les bénéfices qu'elles dégagent des zones forestières situées à proximité. [ClientEarth](#) s'emploie à améliorer la législation relative aux forêts et son application, notamment en **renforçant la capacité juridique des communautés forestières locales** et des

ONG dans des domaines tels que les droits fonciers, la participation efficace au processus des accords de partenariat volontaires, la conversion des forêts, la passation de marchés publics, les accords sociaux, le partage des bénéfices, le respect des accords et les permis d'exploitation forestière. Cette compréhension accrue du processus et des questions juridiques a rendu la participation des communautés plus efficaces, ce qui a entraîné des **réformes plus inclusives** (par exemple, une forte reconnaissance des droits des femmes au sein des communautés).

PHOTO: JOEL REDMAN / IF NOT US THEN WHO



# États-Unis

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

### **Amazon Indigenous Rights and Resources (AIRR)**

L'Agence américaine pour le développement international (USAID) soutient AIRR, un projet qui a pour mission de conserver la biodiversité dans l'Amazonie en donnant aux peuples autochtones (PA) les moyens de mieux exercer leurs droits et de les incorporer aux plans d'aménagement des secteurs public et privé. Ce projet est une collaboration avec la fédération régionale de l'Amazonie (COICA) ainsi qu'avec les fédérations nationales autochtones du Brésil, du Pérou, de la Colombie, de l'Équateur, du Guyana et du Suriname. Parmi les réalisations clés du projet, citons :

Le projet a pour but de soutenir les droits territoriaux des autochtones. Jusqu'à présent, il a formé 256 personnes issues de 13 organismes de peuples autochtones (OPA) aux compétences de leadership, de plaidoyer, de négociations et de dialogue au service de la protection de leurs droits. De plus, le projet a renforcé leurs capacités de surveillance de la déforestation et d'autres crimes contre l'environnement commis sur leurs territoires. AIRR a permis d'améliorer la gestion de 1473149 hectares d'habitats biologiquement importants grâce à la participation des PA aux mécanismes d'aménagement des territoires, aux bonnes pratiques de gestion territoriale et aux entreprises autochtones guidées par des normes

environnementales et sociales. Sur les terres autochtones brésiliennes d'Apiaká do Pontal et Isolados, par exemple, AIRR a renforcé les capacités de surveillance en améliorant les technologies. Celles-ci ont permis d'accroître l'efficacité de la surveillance et, partant, d'améliorer la sécurité des PA et de leurs territoires. Autre exemple : en Colombie, la [Fédération nationale autochtone de l'Amazone](#) (OPIAC) a pris part à des sessions du Tour de table régional de l'Amazonie, un espace consultatif où sont présentées des recommandations aux organismes gouvernementaux, ce qui a permis de formuler, de promulguer et de mettre en œuvre des politiques publiques en faveur du développement durable des PA.

### **Projet pour la biodiversité en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG) Programme Lukautim Graun (LGP)**

LGP accompagne les communautés et les gouvernements nationaux et locaux au fur et à mesure qu'ils font progresser la planification d'occupation des sols participative – en particulier dans le but de définir et de gérer des zones de conservation pour leurs fonctions liées à la biodiversité et aux écosystèmes. LGP travaille avec les organisations locales de la société civile, les associations du secteur privé et les clans tribaux. Partenaire local de LGP, le Tree Kangaroo Conservation Project (Projet de conservation du dendrologue) a aidé les propriétaires

fonciers traditionnels et le gouvernement local à réviser six plans d'occupation des sols au niveau des circonscriptions en vue de la reclassification à l'échelon du paysage de l'aire protégée de YUS. Cette révision a permis d'accroître la taille du territoire géré de 83941 hectares, portant ainsi sa superficie totale à 162683 hectares. Un autre partenaire, l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS), a favorisé la signature du premier Acte de conservation dans les provinces des Hautes-Terres, incorporant 4070 hectares de forêt humide montagnarde vierge à une nouvelle aire communautaire de conservation et de gestion de la biodiversité. L'ONG a travaillé avec huit clans tribaux représentant plus de 1000 tribus collectivement propriétaires de ce territoire. Dans l'ensemble de la communauté, WCS a soutenu des pépinières collectives sur trois sites dans la province des Hautes-Terres orientales, portant leur capacité d'ensemencement de 7000 à 10000 plants par an. Ces pépinières produisent des plants qui facilitent la reforestation conformément au programme «Dix millions d'arbres en dix ans» dirigé par le

ministre de l'Environnement, de la Conservation et du Changement climatique. Qui plus est, la distribution de semis d'arbres offre des perspectives de formation et de sensibilisation à l'importance du couvert forestier pour la lutte contre la crise climatique et, en tant qu'habitat, pour la biodiversité. Entre autres, le programme LGP a également privilégié le renforcement des capacités des PACL et des institutions nationales visant à renforcer la mise en œuvre efficace des efforts de protection de l'environnement et de développement économique en PNG. En 2021, le programme a favorisé l'examen des politiques applicables, notamment les accords environnementaux multilatéraux avec la PNG, le développement d'une politique de compensations en faveur de la biodiversité, l'adoption et la ratification du Protocole de Nagoya, la sensibilisation au Plan de mise en œuvre de la politique relative aux aires protégées dans les provinces couvertes par LGP, et l'élaboration des lois sur les aires protégées provinciales.

PHOTO: JOEL REDMAN / IF NOT US THEN WHO



# Wellspring Philanthropic Fund

ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

En 2021, le Programme pour les droits des femmes (WRP) du [Wellspring Philanthropic Fund](#) a continué à défendre les droits aux ressources naturelles des femmes autochtones éleveuses en Afrique de l'Est et Amérique latine selon trois axes prioritaires : promouvoir les droits individuels et collectifs des femmes autochtones éleveuses en matière d'accès, d'exploitation et de contrôle de la terre et des forêts ; transmettre le pouvoir de gouvernance foncière au niveau communautaire ; et encourager ces femmes à s'exprimer et à se faire représenter dans les forums de prise de décision sur l'exploitation durable de la terre, le climat et les ressources naturelles. Ont bénéficié de ce soutien des organismes et réseaux œuvrant dans le but d'**habiliter juridiquement** les communautés autochtones et locales à **accéder aux terres et à les contrôler** et de promouvoir leur participation effective aux lieux de prise de décisions. Les organisations que nous soutenons ont contribué à promouvoir des cadres foncier et climatique normatifs au moyen de normes législatives et coutumières dans divers pays africains. Par exemple, grâce à l'action d'un réseau d'habilitation juridique et de ses membres, la Sierra Leone a adopté des lois novatrices sur le climat et l'environnement (les lois sur les droits fonciers coutumiers et sur la Commission foncière nationale) qui ont transformé la capacité des communautés à protéger leurs droits fonciers et l'environnement dans ce pays. Modèle pour le reste du monde, cette nouvelle législation prévoit, entre autres dispositions clés, que les **comités locaux qui prennent des**

**décisions sur les modes de gestion des terres communautaires soient composés d'au moins 30 % de femmes.**

Philosophie clé du programme WRP de Wellspring, **le soutien accru d'organisations autochtones dirigées par des femmes** contribue ainsi à la promesse contenue dans l'Engagement de canaliser l'aide vers les peuples autochtones et les communautés locales. En 2021, ce sont des organismes dirigés par des femmes éleveuses en Tanzanie du Nord qui ont bénéficié d'un soutien, de sorte que les communautés Maasäi soient habilitées à gérer leurs ressources naturelles, à prendre des décisions sur celles-ci et à en revendiquer les fruits. Grâce à des formations au mentorat, au renforcement des capacités et au leadership, cette action a permis d'**accroître le taux de participation et de représentation des éleveuses Maasäi au leadership et à la prise de décision** sur la gouvernance foncière, et a contribué à protéger les droits des communautés Maasäi en matière d'initiatives de conservation. Au Kenya, une organisation nationale dirigée par des femmes autochtones conforte la participation des femmes et des filles éleveuses aux processus de gouvernance et leur représentation dans ces processus dans quatre provinces, afin de garantir les droits fonciers des terres communautaires non enregistrées, promouvant des mécanismes dirigés par les peuples autochtones pour **répondre aux effets du changement climatique sur les femmes et leurs communautés.**

# Fondation William et Flora Hewlett

## ÉTUDES DE CAS PAR DONATEUR

La [Hewlett Foundation](#) a versé 5 millions USD en fonds alignés sur l'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des PACL dans le but de soutenir les priorités territoriales d'organismes représentant les organisations de PACL, et de prévenir les menaces envers leurs terres, leurs droits ou leur gouvernance dans le cadre des marchés du carbone. Hewlett soutient une initiative conjointe avec la Rainforest Foundation – US (RFUS) qui aide les organismes représentant les PACL à renforcer leur capacité à répondre aux

marchés du carbone et leur fournit des ressources pour promouvoir des résultats plus équitables dans le développement et la mise en œuvre des politiques de marché. En outre, Hewlett contribue au fonds de préparation élaboré par la [Climate and Land Use Alliance](#) (CLUA) et sponsorisé fiscalement par [Re:Wild](#). Ce fonds vise à faire en sorte que tout programme impliquant les marchés du carbone repose sur des **accords communs concernant les droits et les avantages entre les juridictions et les PACL.**

# Fondation Gordon et Betty Moore

[MEMBRE DU PROTECTING OUR PLANET CHALLENGE]  
ÉTUDES DE CAS PAR DONATEURS

La [Fondation Gordon et Betty Moore](#) a aidé l'[Initiative Droits et Ressources](#) (RRI) grâce à une subvention en 2021. Celle-ci a fourni une analyse du statut et des perspectives de conservation axée sur les droits dans les régions amazoniennes de la Colombie et du Pérou. La subvention a donné lieu à une analyse spatiale des régimes fonciers, des revendications des PACL concernant la délivrance de titres fonciers, ainsi que des régions où ces revendications correspondent partiellement à des aires actuellement protégées. De plus, l'initiative RRI et ses partenaires ont défini des recommandations et des pistes éventuelles pour faire progresser une conservation axée sur les droits dans cette région. Avec ses partenaires dans chaque pays, la RRI diffuse actuellement par le biais de rapports, ateliers et autres forums des informations visant à promouvoir des réformes en faveur de la gouvernance des terres et des forêts par les PACL.

La Fondation Gordon et Betty Moore soutient l'[Initiative Andes-Amazone](#). Avant l'Engagement, cette initiative avait commandé une évaluation externe et entamé une recherche et des consultations portant sur les aires prioritaires pour une éventuelle prochaine phase de travaux dans l'Amazonie. En février 2022, l'Initiative Andes-Amazone a été reconduite pour 10 ans de plus d'action dans l'Amazonie, avec pour ambition globale de maintenir au moins 70 % de couvert

forestier historique dans le bassin de l'Amazone (en prenant 2000 comme année de référence) pour éviter le point de basculement écologique de cet écosystème critique. L'Initiative Andes-Amazone a surtout privilégié les investissements dans la gestion efficace des territoires autochtones et des autres régimes de droits fonciers collectifs en tant que démarche fondamentale pour conserver l'Amazonie. Cette nouvelle priorité stratégique interne porte sur la sécurité d'occupation des terres, la gestion et la gouvernance durable sur les terres des PACL qui s'inscrit dans un objectif ambitieux de protéger 50 millions d'hectares supplémentaires de territoires autochtones efficacement gérés à travers le bassin amazonien. Cette nouvelle stratégie a été élaborée avant le lancement de l'Engagement, mais cela dit la promesse faite au titre de l'Engagement a raffermi le soutien de la Fondation en faveur de la phase suivante de travail de l'Initiative Andes-Amazone.

# Fonds international de conservation du Canada (FICC)

[MEMBRE DU PROTECTING OUR PLANET CHALLENGE]

ÉTUDES DE CAS PAR DONATEURS

Par l'intermédiaire de Strong Roots, le FICC contribue à l'établissement de plusieurs **forêts gérées par les communautés ou concessions forestières** pour les communautés locales (CFCL) dans la région située entre le parc national de Kahuzi-Biega et la réserve naturelle d'Itombwe dans le Sud-Kivu, en RDC. Il s'agit de la première étape d'une initiative à long terme vers la création d'un couloir écologique qui s'étirera sur environ 6000 km<sup>2</sup> de terrain forestier pour relier la réserve naturelle d'Itombwe au parc national de Kahuzi-Biega, jouant ainsi un rôle fondamental dans la prévention des extinctions locales de populations de gorilles de Grauer (*Gorilla beringei graueri*) et d'autres espèces présentes dans ces sites.

Ce projet a pour objet d'habiliter les communautés à **gérer et à protéger leurs terres traditionnelles** pour conserver les habitats vitaux à la survie de l'emblématique gorille de Grauer et d'autres espèces menacées. De la collecte des données à la mise en œuvre des plans de conservation, le projet équipe les populations locales des compétences nécessaires pour **surveiller leur exploitation des ressources forestières** et garantir la gestion et la conservation durables des CFCL. De plus, ce projet favorisera l'établissement de **moyens d'existence durables** au sein des communautés pour réduire les pressions exercées par la chasse dans la région.

La plupart des individus impliqués dans le projet sont issus des communautés locales, de tribus bantoues. On compte également des populations autochtones (pygmées) à Kitamba (Basile), Cirere (Burhinyi) et à Kigogo et Irangi (Lwindi). Leur **consentement préalable, libre et éclairé** est établi au fil d'un cycle de concertations collectives itératives dans 26 villages au sein de toutes les chefferies situées le long du couloir.

# Nia Tero

[MEMBRE DU PROTECTING OUR PLANET CHALLENGE]

ÉTUDES DE CAS PAR DONATEURS

[Nia Tero](#) travaille en solidarité avec les peuples autochtones qui assurent la prospérité des territoires et des cultures pour renforcer le gardiennage de la Terre et de tous les êtres. Nous soutenons les efforts des peuples autochtones pour renforcer leur autogestion, prévenir les menaces contre leur territoire, maintenir la continuité culturelle, influencer les politiques nationales et internationales, et utiliser la narration comme moyen d'amplifier les voix autochtones. En 2021, Nia Tero a distribué 13,7 millions USD directement aux peuples autochtones et à leurs fidèles alliés, dont ceux qui figurent ici.

## Amazonie

Nia Tero a soutenu l'Association des chefs de villages autochtones au Suriname (VIDS) et la Fondation Mulokot. Depuis 20 ans, la VIDS s'emploie activement à obtenir la reconnaissance des droits collectifs des peuples autochtones, entre autres grâce à la **démarcation des territoires autochtones et au succès d'une procédure juridique** devant la cour interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains, qui a abouti au jugement

Kaliña & Lokono contre l'État du Suriname en 2015. Bien que l'application de ce jugement soit toujours en cours, cette affaire qui a fait jurisprudence en 2015 a rendu possible la mise en vigueur de la propriété collective et de la protection judiciaire. En 2019, après que la VIDS a beaucoup insisté, la première proposition de loi sur les droits collectifs des peuples autochtones et tribaux a été soumise à l'Assemblée nationale pour y être examinée. En 2021, une nouvelle mouture de cette proposition de loi a été soumise. Depuis son dépôt, et y compris durant 2022, la VIDS suit de près le processus d'examen de la proposition de loi, laquelle n'a pas encore été approuvée. La VIDS a en outre participé activement aux réunions de la Convention sur la diversité biologique pour obtenir des outils supplémentaires démontrant que la reconnaissance des terres des peuples autochtones constitue un mécanisme pour concrétiser les engagements mondiaux envers la biodiversité.

## Pasifika

Parmi les menaces permanentes, les Îles Salomon sont une source

d'inspiration pour le rôle de gardiens que jouent les autochtones dans le monde entier. Les Îles sont gérées comme un territoire autochtone collectif souverain qui s'étend des récifs immergés aux montagnes culminant à plus de 2000 mètres d'altitude. Les communautés autochtones qui vivent dans ces forêts montagnardes sont les derniers protecteurs de ces hauts lieux sacrés. En 2018, le gouvernement des Îles Salomon a signé l'Engagement pour les Sky Islands qui a pour objectif, entre autres, de protéger contre toute exploitation forestière ou minière toutes les terres situées à plus de 400 mètres d'altitude et d'encourager la création d'un mécanisme de fiducie en faveur du gardiennage coutumier à perpétuité. En 2021, Nia Tero a soutenu l'élargissement de l'Engagement pour les Sky Islands au Vanuatu et aux forêts sacrées de Kaoris de la région du mont Panie de Kanaky (Nouvelle-Calédonie). Nous continuerons de soutenir la mise en œuvre de l'Engagement dans les territoires de Malaita, Kolombangara, Guadalcanal et Taumako, ce qui permettra à ces régions de servir de point d'ancrage et de modèle au-delà des Îles Salomon.

# Rainforest Trust

[MEMBRE DU PROTECTING OUR PLANET CHALLENGE]

ÉTUDES DE CAS PAR DONATEURS

Dans le cadre de ses engagements en faveur des droits de tenure forestière, l'Engagement du Rainforest Trust subventionne directement pour la première fois un organisme dirigé par des autochtones qui agit en qualité de partenaire de la mise en œuvre d'un projet commun. Resguardo Kogui Malayo Arhuaco, une association à but non lucratif colombienne gérée par des autochtones, désignera 172 054 hectares de territoires appartenant à des autochtones comme étant une aire élargie du parc national de la Sierra Nevada de Santa Marta. Ces terres jouiront du plus haut niveau possible de protection environnementale en Colombie et seront patrouillées et supervisées par les peuples Kogui, Malayo, et Arhuaco en partenariat avec les parcs nationaux de Colombie. L'un des buts de ces efforts est d'empêcher l'exploitation minière industrielle sur ces terres.

L'agrandissement du parc national de la Sierra Nevada de Santa Marta s'inscrit dans une stratégie dirigée par les autochtones de **récupération et de protection des territoires ancestraux et des sites sacrés**, connus sous le nom de «La Línea Negra» (la ligne noire), qui entourent la Sierra Nevada de Santa Marta. Seule une exploitation durable, ancestrale des terres par les peuples autochtones y sera autorisée, ainsi que des **activités de gestion responsable**. Des autochtones employés par le parc national participeront au suivi des espèces et aux activités de gestion, ce qui renforcera les pouvoirs des peuples autochtones sur leurs terres ancestrales et créera un **nouveau modèle de partenariat entre les peuples autochtones et le gouvernement**.

# Re:wild

[MEMBRE DU PROTECTING OUR PLANET CHALLENGE]

ÉTUDES DE CAS PAR DONATEURS

En 2021, les fonds de, [Re:wild](#) ont aidé des ONG autochtones, des ONG partenaires à la demande des PACL, et ont directement financé territoires et communautés. Re:wild a pour mission de maintenir un modèle de financement souple et un processus agile d'octroi de subventions grâce auxquels des centaines de subventions sont accordées chaque année à divers partenaires. Nous citerons à titre d'exemples : au Brésil, financement pour la Coordination des organisations autochtones de l'Amazonie brésilienne (COIAB) dans le cadre d'une subvention pluriannuelle destinée à l'aide légale et à d'autres formes de soutien ; financement de la **délivrance de titres de propriété foncière dans des territoires autochtones au Panama, en Colombie et en Équateur par le biais de la Fondation Geoversity, Amazon Conservation Team, et Amazon Frontlines/ la Ceibo Alliance** ; financement tout le long de l'arc de déforestation dans l'Amazonie brésilienne pour aider les PACL à s'attaquer aux moteurs de la déforestation et diversifier leurs moyens de subsistance via le Fundo Brasileiro para a Biodiversidade (FUNBIO), ICV, et Saude e Alegria ; sans oublier diverses subventions plus modestes pour accompagner des activités à l'échelon communautaire. Re:wild a également apporté des **fonds directs aux communautés autochtones** et par le biais d'intermédiaires fiables en Més-Amérique afin d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes autochtones de garde pour assurer des **activités de surveillance et de vigilance** sur leurs terres ancestrales, ainsi que pour accompagner la planification stratégique par les communautés.

Le modèle de Re:wild permet de répondre aux besoins des PACL et aux différentes ambitions que celles-ci caressent pour la conservation. En 2021 par exemple, Re:wild a épaulé des **efforts de survie culturelle et linguistique** dans le territoire des Rama et Kriol du Nicaragua. L'invasion de leurs terres menace la cohésion sociale du territoire, aussi le peuple Rama a-t-il priorisé des projets veillant à ce que leurs enfants soient exposés à la langue et à la culture rama dès le plus jeune âge. Les Rama croient que cela contribuera à l'autonomie et à une gestion efficace à long terme de leurs terres ancestrales.

En 2022, nous continuerons à intensifier notre soutien en faveur des PACL. Nous accorderons notamment des subventions similaires à celles décrites ci-dessus, avec une hausse de l'aide directe à destination des organismes de PA. Dans le cadre de ce soutien, un fonds de préparation juridictionnelle sera également lancé en collaboration avec la Climate and Land Use Alliance (CLUA), la Fondation Hewlett et la Fondation Packard (décrites précédemment dans ce document) qui constituera un mécanisme fiable pour les PACL dans l'espace carbone. Ce fonds apportera son soutien pour faire en sorte que les processus actuels de développement d'initiatives carbone dans diverses administrations adhèrent à de strictes garanties sociales et environnementales, respectent les droits des PACL et soient assortis de mécanismes équitables de partage des avantages.



# Déclarations des donateurs de l'Engagement sur les progrès et les défis

Les déclarations des donateurs de l'Engagement que nous présentons ci-dessous montrent brièvement comment ceux-ci ont commencé à mettre en œuvre les promesses faites au titre de l'Engagement au sein de leurs organisations à ce jour. Les donateurs expliquent entre autres pourquoi les objectifs de l'Engagement sont importants pour leur organisation, en quoi l'Engagement influence leur travail et leurs activités, et soulignent quelques-uns des défis et des enseignements tirés.

# Children's Investment Fund Foundation (CIFF)

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

La promesse contenue dans l'Engagement a poussé la CIFF à nous interroger plus globalement sur les différentes façons dont nous pourrions soutenir les PACL. Historiquement, notre action a porté sur des initiatives qui développent et mettent en œuvre des régimes de gouvernance dans le but de renforcer et de protéger les droits des PACL. Nous avons complété cette action en investissant aussi désormais dans des stratégies juridiques. Il s'agit là d'une nouvelle approche pour nous, et nous avons hâte de pouvoir évaluer les effets, afin de continuer à apprendre et à nous améliorer. Dans les pays dotés d'un ordre judiciaire fort et indépendant, cela peut entraîner des changements systémiques et renforcer les pouvoirs des communautés locales qui souhaitent défendre leurs droits de cette manière. Nous tournant vers l'avenir, nous avons examiné comment nous pourrions aussi soutenir les PACL dans le développement de marchés du carbone, marchés qui sont en expansion mais qui excluent souvent les voix de celles et ceux qu'ils affectent le plus.

Un grand défi auquel nous nous heurtons est l'apport d'un soutien direct. Nous sommes une grande organisation, et nous avons tendance à opérer par le biais d'intermédiaires. Cela permet aux acteurs plus proches du terrain d'établir des priorités stratégiques en prenant des décisions importantes que nous ne sommes pas outillés pour prendre. Un autre défi est de comprendre où le soutien aux PACL sera le plus complémentaire et nécessaire. Le processus du Groupe des bailleurs de fonds sera utile à cet égard : en déterminant où se situent les lacunes, nous saurons mieux où ajouter le plus de valeur.

# Christensen Fund

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Le [Fonds Christensen](#) a souscrit à cet engagement en reconnaissance de l'importance des droits et de l'autodétermination des peuples autochtones dans les engagements sur le financement climatique. En réalisant sa part de l'engagement, le Fonds Christensen a approfondi sa promesse de:

- 1.** Défendre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP) dans toutes ses actions.
- 2.** Exercer la transparence de ses pratiques de dons dans la mise en œuvre de son engagement envers la promesse dans son ensemble.
- 3.** Rester redevable en fournissant des mises à jour régulières sur les subventions que le Fonds accorde, comment il coopère avec d'autres signataires et comment il encourage la participation des peuples autochtones tout au long des cinq années de l'Engagement.

Afin d'honorer l'autodétermination et les droits des peuples autochtones comme l'affirme l'UNDRIP, Le Fonds Christensen apporte un soutien direct aux organisations et partenaires communautaires dont le travail et les modes de vie soutiennent et protègent les forêts tropicales. On trouvera [ici](#) une liste des organisations que jusqu'à maintenant le Fonds Christensen a soutenues ; 77% d'entre elles sont des organismes dirigés par des autochtones et 70% des subventions sont sans restriction. 100% du soutien organisationnel que fournit le Fonds Christensen est au profit des peuples autochtones.

# Fondation David et Lucile Packard

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Depuis cinq ans, la [Fondation Packard](#) soutient des organismes représentant les PACL à la fois directement et par l'intermédiaire de la Climate and Land Use Alliance. À l'avenir, la Fondation projette d'accroître son soutien en faveur d'efforts visant à augmenter le financement direct d'organismes représentant les PACL dans les pays du Sud. Ce soutien comprendra notamment l'aide à la création et au développement de fonds pour les PACL localement gérés, l'aide visant à renforcer les capacités au sein des organisations des pays du Sud, et l'aide à l'entretien d'un espace pour la société civile. La Fondation a contribué à lancer l'Initiative Forêt pour les communautés et le climat (Forest for People and Climate Initiative), un

programme collaboratif rassemblant donateurs, ONG et organisations de la société civile (OSC) qui fait valoir l'ambition, l'optique, les savoirs et les partenariats nécessaires pour stopper et inverser le processus de déforestation tropicale tout en mettant en œuvre le développement durable et en promouvant une transformation inclusive du monde rural. La Fondation s'efforce pour cela de mobiliser considérablement plus de financement philanthropique. Toutefois, pour réussir, une bien plus grande part de ces financements doit être versée directement aux organismes situés dans les pays ayant des forêts tropicales, dont ceux qui représentent les PACL.

# Fondation Ford

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Pour la [Fondation Ford](#), l'Engagement en faveur des PACL est important non seulement pour sa détermination à accroître les financements en faveur des droits fonciers des PACL et de leur rôle de gardiens de la forêt, mais aussi pour l'occasion qu'il offre de réimaginer la façon dont collaborent donateurs et PACL pour accroître la reconnaissance des droits, la protection de la forêt et l'atténuation des effets du changement climatique. Dans le cadre de ce cheminement, nous avons réalisé ce qui suit:

- Nous nous sommes engagés à publier sur notre site web des bilans annuels de nos progrès vers l'atteinte de nos promesses au titre de l'Engagement, y compris une liste des subventions que nous accordons chaque année alignées sur les objectifs de l'Engagement. Nous avons publié notre premier bilan sur notre site web en septembre 2022.
- Nous avons rejoint d'autres donateurs pour soutenir (1) une évaluation par Indufor des voies de financement pour atteindre les PACL et (2) un [processus](#) [mené par Charapa Consult](#) visant, par le dialogue avec les peuples autochtones, à analyser les principes, normes et mécanismes de soutien de leurs droits fonciers et de leur rôle de gardiens de la forêt, et à documenter leurs aspirations pour l'Engagement.
- Nous avons créé des groupes de travail internes de la Fondation Ford sur les thèmes « terres, territoire et autonomie » et « fonds localement gérés », ce qui nous a permis de disséminer les enseignements tirés à l'ensemble des membres des équipes du programme, d'acquérir des savoirs avec nos partenaires et d'être plus cohérents et efficaces dans l'octroi de nos subventions.
- Nous nous sommes associés à la [Climate and Land Use Alliance](#) (CLUA), la Climate Leadership Initiative, et la Forests for Peoples and Climate Initiative pour encourager de nouveaux donateurs pour le climat à inscrire dans leurs gammes de projets les questions de la reconnaissance des droits des PACL et de leur rôle de gardiens des forêts.
- Nous avons poursuivi les discussions avec nos partenaires dans les PACL pour savoir comment nous pouvons être plus réceptifs à leurs besoins.
- Nous nous sommes portés volontaires pour présider le Groupe des bailleurs en 2023.

Si nous sommes en bonne voie pour honorer notre promesse au titre de l'Engagement, une leçon importante est néanmoins que la part de notre financement allant directement aux organismes représentant les PACL est considérablement plus faible que nous le souhaiterions, et plus faible que les attentes de nos partenaires des PACL. Nous continuerons à soutenir la redistribution de subventions via des intermédiaires et des partenaires d'ONG auxquels font confiance les organismes de PACL, mais nous avons l'intention d'augmenter la part de financement versée directement aux PACL. Nous nous y emploierons notamment en utilisant des fonds provenant de notre programme élargi BUILD pour fournir une aide quinquennale souple aux organisations et aux réseaux de PACL situés dans les zones géographiques où opère Ford.

# Allemagne

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Nous considérons que les PACL sont des acteurs primordiaux de la conservation et de l'exploitation durable des forêts, et donc aussi du climat et de la biodiversité. Or, pour pouvoir remplir ce rôle, les PACL ont besoin de la sécurité de leurs droits fonciers sur leurs territoires – terres, forêts et autres ressources naturelles. L'[Allemagne](#) soutient depuis dix ans les PACL et leurs organisations à travers divers programmes bilatéraux et multilatéraux dans plusieurs pays et régions – et entre autres le programme régional PROINDIGENA, le [programme Pionniers du REDD \(REDD Early Movers\)](#) au Brésil, en Équateur et en Colombie, et le Fonds pour l'Amazonie.

Dans son plein engagement envers le programme REDD+, l'Allemagne attache une grande importance à une conception des programmes REDD+ fondée dans les droits de l'homme et au respect des garanties dans leur mise en œuvre. Grâce aux efforts nécessaires en faveur de la gestion durable des forêts et des terres, REDD+ a d'autre part l'habitude de régler les anciens conflits concernant les droits fonciers. La politique d'aménagement intégré du territoire et le respect et le renforcement des droits fonciers formels et informels des PACL sont des éléments essentiels.

Forte de son engagement envers une approche fondée dans les droits de l'homme, la Coopération au développement allemande aide, d'une part, les

titulaires de droits, tels les PACL, à comprendre parfaitement, à revendiquer et à réaliser leurs droits grâce à des financements directs qui favorisent leur autonomisation et renforcent leurs capacités ainsi que leur participation aux processus nationaux et internationaux. D'autre part, la Coopération au développement allemande aide les organismes d'État et les pays partenaires en tant que responsables à s'acquitter de leurs obligations de respecter, protéger et réaliser les droits de l'homme, y compris les droits des PACL.

La collaboration avec les titulaires de droits et les détenteurs d'obligations, surtout la coopération technique bilatérale, constitue un levier important pour entretenir un dialogue constructif entre les PACL et les organismes d'État dans le cadre des processus de réforme des régimes fonciers et de tenure forestière. Une part considérable des financements multilatéraux de l'Allemagne est en outre directement mise en œuvre par le biais des PACL : depuis 2020, le [ministère de la Coopération économique et du Développement \(BMZ\)](#) soutient le fonds fiduciaire de la Banque mondiale « Améliorer l'accès aux avantages tout en réduisant les émissions (EnABLE) » à hauteur de 20 millions d'euros. EnABLE a pour but de promouvoir et de renforcer l'inclusion sociale des PACL dans les programmes de financement climatique axés sur les résultats.

Voici quelques enseignements tirés par l'Allemagne confirmant une fois de plus les défis liés au soutien des peuples autochtones et de leurs droits territoriaux qui ont été débattus au sein de la Coopération au développement allemande depuis les années 1990:

- La mise en œuvre de projets nécessite une analyse constante du contexte politique pour identifier les circonstances propices.
- Les déclarations de volonté politique ne suffisent pas ; il est possible d'aider les gouvernements partenaires à les traduire en budgets nationaux ou régionaux pour financer le développement des politiques et des capacités, l'action sur le terrain, l'entretien des systèmes cadastraux et l'institutionnalisation des mécanismes de dialogue avec les organisations de peuples autochtones.
- La coordination intersectorielle (agriculture, foresterie, conservation, infrastructure, mines, etc.) est essentielle pour résoudre des revendications territoriales qui se recoupent.
- Les agences de développement doivent veiller à ce que leur personnel soit sensibilisé et formé à la culture des peuples autochtones et ait une expérience de ces peuples et de leurs stratégies organisationnelles ; le personnel, à son tour, a besoin de temps et de souplesse, surtout en ce qui concerne les règlements et procédures administratifs.

PHOTO: JOEL REDMAN / IF NOT US THEN WHO



# Fondation Good Energies

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Tous nos partenaires ont signalé une croissance de l'illégalité sous toutes ses formes et un recul des protections sociales et environnementales au cours de la pandémie de Covid-19. Ils nous ont donc rappelé ainsi qu'à l'ensemble de la communauté internationale combien il était important de continuer à examiner, signaler et diffuser les cas d'abus et de violations des droits, ainsi que les menaces et l'insécurité auxquelles sont confrontés les PAFL. La transparence doit être rehaussée à tous les niveaux : suivi, dépenses, plaidoyer, défis et perspectives, et stratégies déployées pour faire en sorte que les peuples autochtones puissent exercer un contrôle accru sur leurs terres, territoires et ressources.

En conséquence, nous avons décidé au sein de la [Fondation Good Energies](#) d'accroître la coopération et les ressources qui aident nos partenaires dans la communauté et la société civile à utiliser les instruments juridiques de manière efficace pour défendre leurs droits fonciers. Par exemple, en partenariat avec le programme Forest Peoples nous développons et mettons en œuvre le [Centre d'intervention juridique stratégique \(SLRC\)](#), lequel apporte, grâce à des partenariats avec des universitaires, juristes et spécialistes des droits fonciers, une aide juridique souple, réactive et innovante aux PAFL. En 2021, le SLRC a apporté son aide à 15 affaires juridiques stratégiques concernant des

partenaires en quête de reconnaissance de leurs terres ancestrales et/ou de protection contre les incursions, l'intimidation et la violence.

Le SLRC soutient aussi, aux échelons international, national et régional, le développement d'une communauté de praticiens autour des droits des peuples des forêts, dont il renforce la capacité à recourir aux instruments juridiques. En 2021, ont été notamment menées les initiatives suivantes: création de la première École de droit des peuples – un programme de formation destiné aux étudiants en droit d'origines amazonienne et andine – en collaboration avec des organisations autochtones du Pérou; formation d'assistants juridiques en Indonésie et mise en place d'un réseau d'assistance juridique; aide et organisation de cinq stages communautaires de formation en droit; enfin, co-organisation et participation à plus de 10 dialogues sur les droits fonciers.

# Pays-Bas

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Rejoindre l'Engagement pour faire progresser les droits de tenure forestière des PACL a réaffirmé notre détermination à reconnaître et à renforcer le rôle clé que jouent les PACL dans la protection des forêts et de la nature. L'Engagement a suscité des débats internes et externes et a rendu ce thème plus visible. Il est certain que les engagements politiques et financiers des donateurs ont contribué à élargir la prise de conscience que les PACL sont au cœur de la protection des forêts, leurs droits fonciers constituant une condition importante pour assurer une gestion forestière durable. L'Engagement nous offre une base commune de coopération et d'action pour continuer de faire avancer les droits fonciers des PACL et suivre son impact. Pour autant, l'Engagement a aussi souligné que beaucoup reste à faire pour garantir les droits fonciers des PACL partout dans le monde, ce qui ne peut être accompli que de manière collective.

Les [Pays-Bas](#) reconnaissent que très peu de financements bénéficient directement aux PACL. Ils sont importants pour donner aux PACL les moyens de protéger efficacement les forêts. Nous privilégions par conséquent le financement d'activités précises où une part substantielle des fonds est soit transférée à des groupes représentant des PACL, soit à des intermédiaires qui, tout en soutenant des groupes représentant les PACL, renforcent la capacité de ces derniers. À titre d'exemple, les ONG qui mettent en œuvre le programme Forest for a Just Future consacrent la majorité de leur budget à des OSC partenaires locales dans leurs pays respectifs et au niveau régional, lesquelles soit représentent directement des regroupements de PACL, soit ont une connaissance et une expérience approfondies des projets locaux ainsi que des contacts réguliers avec les groupes cibles.

# Norvège

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Nonobstant l'élan et l'ampleur du soutien et de la reconnaissance obtenus grâce à l'Engagement, la relation entre les engagements norvégiens en faveur du climat et des forêts et le rôle des PACL est caractérisée par la continuité. Depuis l'établissement par la Norvège en 2008 de l'Initiative internationale pour le climat et les forêts, les droits fonciers des PACL et le rôle que ceux-ci jouent dans la gestion des forêts tropicales est une préoccupation prioritaire croissante, aujourd'hui reconnue comme [l'une de sept stratégies fondamentales](#). Le financement a été réalisé principalement par le biais de [partenariats](#) avec les pays ayant des forêts tropicales, et la fenêtre de financement du climat et des forêts en faveur de la société civile de [l'Agence norvégienne de la coopération au développement](#) (Norad).

Lors du [dernier appel à propositions](#), publié en 2020 et mis en œuvre de 2021 à 2025, l'accent était mis sur les organisations ou fonds nationaux de la société civile. L'objectif était de renforcer non seulement la capacité des organismes de peuples autochtones (OPA) et des OSC solidaires, mais aussi les circonstances nationales favorables à la réforme

foncière, l'accès aux fonds nationaux, et un cadre politique et juridique propice à la garantie des droits fonciers et à la sécurité des défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement.

La Norvège a soutenu l'établissement de la [Facilité pour les régimes fonciers](#) pour hâter la garantie des droits et du rôle de gardiens des PACL sur une étendue croissante de forêt tropicale, le plus souvent dans le cadre d'efforts nationaux ou infranationaux menés en faveur de la réforme de l'occupation des sols. En réponse à la dégradation de l'environnement pour les droits des PACL au Brésil au cours des dernières années, nous accroissons notre soutien direct aux OPA par le biais d'un [programme spécialisé porté par l'Ambassade norvégienne au Brésil](#).

Cela a été une priorité de la Norvège de soutenir les OPA directement dès qu'une capacité fiduciaire peut être démontrée. Lorsque les fonds passent par des intermédiaires, ce soutien est apporté avec la participation des PACL, et dans le but précis de contribuer à renforcer la capacité fiduciaire, afin de permettre un soutien direct.

La transparence publique des dépenses et des priorités de dépenses pour le climat et la forêt, incluant plus largement les PACL et la société civile, est obtenue grâce aux [budgets annuels du gouvernement](#), ainsi qu'à une [politique de large accès du public aux décisions et aux documents de l'État](#). La redevabilité envers les PACL est garantie par un dialogue direct avec [l'Alliance globale des collectivités territoriales](#) sous l'égide du Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de tenure forestière, le [Mécanisme norvégien de consultation avec le parlement sami](#), la [Plateforme des communautés locales et des peuples autochtones](#), ainsi que le [Groupe des PA](#), ces deux derniers dans le cadre de la CCNUCC. Des procédures et protocoles similaires existent pour la coopération avec les PACL dans le cadre de la [CBD](#).

# Fondation Oak

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Des travailleurs de la [Fondation Oak](#) ont assisté à la Semaine du climat à New York et à un événement organisé par la Fondation Ford visant à présenter les travaux des organisations membres de l'[Alliance globale des collectivités territoriales](#). Ce fut une excellente occasion pour en savoir plus sur les fonds régionaux dirigés par les autochtones

qui représentent de nouveaux vecteurs de soutien pour l'action liée à l'Engagement. Des descriptions de ces nouveaux fonds seront partagées avec l'ensemble de l'équipe Oak qui les examinera dans le cadre de futurs investissements dans la région amazonienne.

# Sobrato

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

[Sobrato Philanthropies](#) a approuvé notre réorientation vers les PACL et les forêts en septembre 2021, tandis qu'était développé et mis en œuvre l'Engagement envers les droits de tenure forestière. Ainsi, nous commençons à peine à mobiliser et à examiner le soutien en faveur de cette question, et l'Engagement nous a aidés à faciliter ce travail en nous offrant des réseaux et des relations plus étendus.

Le défi que nous devons relever est principalement d'axer notre action dans les pays, au Pérou, en Colombie et en Indonésie, avec des effectifs limités et basés en Californie. Dépendre d'organismes en qui nous avons confiance pour redistribuer les subventions a été essentiel et continuera de l'être, car cela nous permet de déployer des sommes en dollars pour aider les PACL dans ces pays.

# Royaume-Uni

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

La décision du Royaume-Uni de mobiliser l'Engagement envers les droits de tenure forestière s'inscrivait dans notre longue détermination à aider les PACL à obtenir et à garantir leurs droits fonciers et dans la reconnaissance que ces communautés jouent un rôle primordial en première ligne de l'atténuation du changement climatique et de la conservation de la biodiversité. Parallèlement, il était manifeste que bien trop peu de capitaux affectés à la lutte contre le changement climatique soutenaient les communautés forestières dans leur rôle de gardiens des forêts et de la nature, et qu'il nous fallait revoir le système de financement mondial destiné aux PACL. La COP26 a fourni une occasion unique de promouvoir cette priorité et de mobiliser davantage de fonds, de créer un espace où les dirigeants représentant les PACL puissent défier les dirigeants mondiaux, et de commencer à passer d'un discours dans lequel les PACL sont présentés comme des bénéficiaires de l'action pour le climat à un discours qui reconnaît leur rôle d'acteurs clés qui, placés en première ligne de l'action pour le climat, fournissent à la planète un service essentiel.

La mobilisation de l'Engagement pour la COP26 et le pilotage d'initiatives clés en 2022 afin de mettre en œuvre les promesses faites au titre de l'Engagement ont porté cet enjeu à un nouveau niveau au sein du gouvernement britannique et ont renforcé les efforts consentis dans divers ministères pour faire avancer les droits fonciers des PACL. Il constitue désormais un pilier important de l'action du Royaume-Uni en matière d'atténuation climatique et de nature, plusieurs équipes et programmes étudiant comment faire plus pour soutenir les PACL. Le Royaume-Uni possède une expérience et une expertise considérables dans le domaine de la coopération avec les gouvernements pour promouvoir des réformes nationales des régimes fonciers qui garantissent et protègent les droits fonciers des communautés. Le soutien en faveur de ce type de changement systémique restera un enjeu central de la contribution à hauteur de 224 millions USD du Royaume-Uni envers l'Engagement. Certains programmes, tel celui pour la Gouvernance des forêts, les marchés et le climat et [Territorios Forestales Sostenibles \(TEFOS\)](#), œuvrent depuis de nombreuses années au renforcement des droits et des moyens

de subsistance des PACL. En quête de moyens inédits d'accompagner les PACL plus directement, ils savent comment mieux relier l'action menée au niveau national à celle menée au niveau des communautés. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous croyons que le Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de tenure forestière est important: il offre un forum où les donateurs non seulement peuvent apprendre les uns des autres, mais aussi découvrir de nouvelles façons de collaborer pour tirer parti de nos forces et de nos faiblesses respectives.

Cet Engagement et les quatre prochaines années offrent la possibilité de commencer à rééquilibrer le soutien international pour cet enjeu et de renforcer la capacité et les systèmes pour intensifier notre appui aux organismes dirigés par les PACL. Le chemin sera long, et nous avons beaucoup à apprendre des PACL, et avec eux.

# États-Unis

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

L'[Agence des États-Unis pour le développement international](#) (USAID) soutient depuis de nombreuses années les droits fonciers des PACL ainsi que la conservation de la biodiversité et la gestion communautaire durable des forêts, grâce à un large éventail d'activités de coopération et de soutien en faveur des PACL. Les programmes mondiaux d'USAID mettent en œuvre divers projets qui répondent à un ou plusieurs critères de l'Engagement.

L'Engagement en faveur des droits de tenure forestière des PACL a renouvelé l'intérêt porté par l'Agence aux droits fonciers. Comme le souligne la stratégie d'USAID pour le climat, les droits fonciers

des PACL et la conservation de la biodiversité sont abordés à travers plusieurs projets qui se rejoignent mondialement. L'Engagement souligne toutefois les nombreux obstacles persistants qui doivent être abordés : rehausser et établir des mécanismes de financement auxquels se fient les PACL pour que ces derniers reçoivent directement ces fonds; engager des pourparlers sur la séquestration du carbone; reconnaître l'énorme travail que les peuples autochtones ont fourni dans la séquestration du carbone; rendre plus transparentes et plus accessibles les informations sur les processus de financement des donateurs et renforcer les capacités dans les organisations concernées.

# Wellspring Philanthropic Fund

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

La dévastation liée au changement climatique, l'inégalité foncière et les acquisitions à grande échelle de terres communales et de ressources naturelles affectent directement les droits et le bien-être socioéconomiques des femmes et des filles au sein des PACL. Celles-ci sont en outre confrontées à de sérieuses barrières à l'exercice de leurs droits à participer de manière efficace à la gouvernance de la terre et de la forêt. Pour aborder ces questions, l'axe de travail sur les droits aux ressources naturelles du Programme de Wellspring pour les droits des femmes s'efforce de transformer les structures et les mécanismes qui empêchent les femmes autochtones, éleveuses et celles des communautés locales d'exercer leurs droits collectifs à la terre et aux ressources naturelles.

La COP26 et l'adoption de l'Engagement ont coïncidé avec la révision de la stratégie du programme de Wellspring pour les droits des femmes. La promesse faite dans l'Engagement de faire progresser *« la participation et l'inclusion effectives des peuples autochtones et des communautés locales dans la prise de décision [...] reconnaissant les intérêts spécifiques des femmes et des filles, des jeunes, des personnes handicapées et autres personnes souvent écartées des prises de décisions »* a été rassurante et correspondait au nouveau cap qu'avait pris la stratégie programmatique de la fondation.

Adhérer à l'Engagement renforce cet alignement et pourra éventuellement amplifier les efforts des femmes des PACL pour faire progresser leurs droits fonciers et de tenure forestière et ceux de leurs communautés.

L'espace collectif créé par les gouvernements donateurs et les fondations dans le cadre de l'Engagement a le potentiel d'encourager plus de collaboration, d'alignement et d'apprentissages pour aborder la nature systémique des défis que l'Engagement souhaite affronter. Il contribuera éventuellement aussi à relier entre eux les silos de subventions qui sapent souvent les efforts pour faire avancer les objectifs globaux de l'Engagement envers les droits de tenure forestière et des PACL.

# Fondation William et Flora Hewlett

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

La [Hewlett Foundation](#) a rejoint l'Engagement envers les droits de tenure forestière en reconnaissance du lien étroit entre la coopération pleine et effective avec les PACL et les solutions à la crise climatique. Hewlett travaille en partenariat étroit avec la Fondation Packard et la Climate and Land Use Alliance (CLUA) pour programmer ses promesses faites au titre de l'Engagement.

# Membres du Protecting Our Planet Challenge

## DÉCLARATION DES DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT

Le Protecting Our Planet (POP) Challenge est une coalition de donateurs privés créée en septembre 2021 pour soutenir l'objectif de protéger 30 % de la planète d'ici 2030. Elle a notamment pour mission la création, l'élargissement et la gestion d'aires protégées et préservées dans le monde entier, reconnaissant et soutenant les droits et le rôle de gardiens des PACL pour atteindre cet objectif. En tant que partenaires dans le Challenge POP, nous nous sommes ensemble engagés à investir, entre 2021 et 2030, 5 milliards USD en faveur de cet objectif, et nous souhaitons qu'au moins 20 % de ce financement bénéficie aux PACL. Il ne s'agit pas d'un nouveau fonds ni d'un fonds de financement commun : chacun de nos 11 partenaires gère ses propres fonds et a sa propre stratégie et ses propres priorités. Nous nous efforçons toutefois d'aligner nos financements et de co-investir dans des projets avec d'autres donateurs et partenaires pour obtenir un impact plus large.

Au cours de 2021, les partenaires du POP ont investi 624 millions USD dans le soutien aux aires protégées et conservées dans le monde, dont au moins 72 millions USD ont bénéficié aux activités des PACL.

Nous prévoyons à terme que ce chiffre augmentera, au fur et à mesure que se présentent de nouvelles perspectives et que sont consolidés les mécanismes visant à fournir des financements directs aux PACL. Si la majorité de ces fonds ont été investis en Afrique et en Amérique latine, certains soutenaient également d'importants travaux en Asie, Australie et Amérique du Nord.

Les membres de cette coalition apportent à notre réaction des cultures, des démarches et des priorités différentes, mais nous sommes déterminés à agir ensemble et à apprendre les uns des autres. Certains de nos partenaires (Nia Tero, voir Section 4) s'attachent entièrement à soutenir le rôle de gardiens des PACL, tandis que d'autres (Bloomberg Philanthropies) privilégient les aires marines protégées et la pêche durable des communautés locales. La Fondation Gordon et Betty Moore soutient depuis plus de vingt ans l'action dans le bassin amazonien, alors que le nouveau Fonds Bezos pour la Terre a commencé à financer des aires protégées dans le bassin du Congo et les Andes tropicales. Ensemble, nous épaulons un vaste réseau d'organisations locales, nationales et internationales et

de très nombreux groupes représentant les PACL.

Nous reconnaissons le rôle clé des peuples autochtones dans la conservation, ainsi que l'importance de garantir leurs droits fonciers. C'est pourquoi certains de nos partenaires soutiennent les travaux de la [Facilité pour les régimes fonciers](#), et le Fonds Bezos pour la Terre a apporté son appui à une nouvelle collaboration entre le Groupe Droits et Ressources, l'Alliance globale des collectivités territoriales et la Campagne pour la nature dans le but de garantir les droits et la protection de plus de 100 millions d'hectares de forêt.

Nous sommes heureux d'avoir rejoint l'Engagement envers les droits de tenure forestière et d'avoir ainsi la possibilité d'apprendre des autres donateurs et partenaires, et d'examiner de nouvelles façons d'agir pour obtenir un plus grand impact.

# Autres informations

DONATEURS QUI ONT SOUSCRIT À L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS DE TENURE FORESTIÈRE DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES

<p>RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE</p>  <p>german cooperation DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT</p>	<p>ROYAUME DES PAYS-BAS</p>  <p>Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands</p>	<p>ROYAUME DE NORVÈGE</p>  <p>NICFI Norway's International Climate and Forest Initiative</p>	<p>ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD</p>  <p>UKaid from the British people</p>
<p>ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE</p>  <p>USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE</p>	<p>CHILDREN'S INVESTMENT FUND FOUNDATION</p>  <p>CHILDREN'S INVESTMENT FUND FOUNDATION</p>	<p>THE CHRISTENSEN FUND</p>  <p>THE CHRISTENSEN FUND</p>	<p>FONDATION DAVID ET LUCILE PACKARD</p>  <p>the David Lucile Packard FOUNDATION</p>
<p>FONDATION FORD</p>  <p>FORD FOUNDATION</p>	<p>FONDATION GOOD ENERGIES</p>  <p>Good Energies BY PORTICUS</p>	<p>FONDATION OAK</p>  <p>OAK FOUNDATION</p>	<p>SOBRATO PHILANTHROPIES</p>  <p>SOBRATO Philanthropies</p>
<p>WELLSPRING PHILANTHROPIC FUND</p>  <p>Wellspring Philanthropic Fund</p>	<p>FONDATION WILLIAM ET FLORA HEWLETT</p>  <p>WILLIAM + FLORA Hewlett Foundation</p>	<p>PROTECTING OUR PLANET CHALLENGE</p>	

The Protecting Our Planet Challenge (les membres sont [Arcadia](#), le [Fonds Bezos pour la Terre](#), [Bloomberg Philanthropies](#), la [Fondation Bobolink](#), la [Fondation Gordon et Betty Moore](#), le [Fonds international de conservation du Canada](#), [Nia Tero](#), [Rainforest Trust](#), [Re:wild](#), la [Fondation Wyss](#) et la [Fondation Rob et Melani Walton](#))

Page web du Groupe des bailleurs de fonds: [Engagement des donateurs pour faire avancer le soutien en faveur des droits fonciers des peuples autochtones et des communautés locales et de leur rôle de gardiens des forêts | Land Portal](#)

Nous remercions [If Not Us Then Who](#) de nous avoir autorisés à utiliser leurs images dans le présent rapport, ainsi que le Christensen Fund et la Fondation Ford pour sa publication.

Conception: Sebastián Molina

Publié pour le Groupe des bailleurs de fonds pour les droits de tenure forestière, novembre 2022



# ENGAGEMENT EN FAVEUR DES DROITS DE TENURE FORESTIÈRE DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Rapport annuel 2021-2022

GRUPE DES BAILLEURS DE FONDS POUR LES DROITS DE TENURE FORESTIÈRE